Table of Contents

Accommodation 1
University Housing 1
Private dwellings 2
On arrival at the University of Perpignan 2
At the end of your stay: 3
Language Courses 3
The free courses in French 4
To improve in the French UPVD 4
Getting there 4
Trains to Languedoc Roussillon 5
By Road 6
By Bus 7

Accommodation

students will need to pay for a translated copy of their birthcert before they go to France in order to avail of the living allowances granted by the French government

University Housing

The CLOUS Perpignan (Local Centre for University and School) is a public body responsible for the management of university students on the City of Perpignan residences.

The University of Perpignan Via Domitia has an agreement with CLOUS Perpignan to reserve a block of rooms for the use of foreign students in exchange programs and bilateral cooperation.

However, the number of units is less than the number of students, all applications will not be accepted.

For the Erasmus program: Students must submit their reservation request directly to the Erasmus office by email: bureau.erasmus @ univ-perp.fr

Rooms will be allocated to students after decision of the selection committee to be held on **June 18, 2013**. Students will be informed of the decision by email and receive a booking confirmation form which should be returned by 26 June 2013.

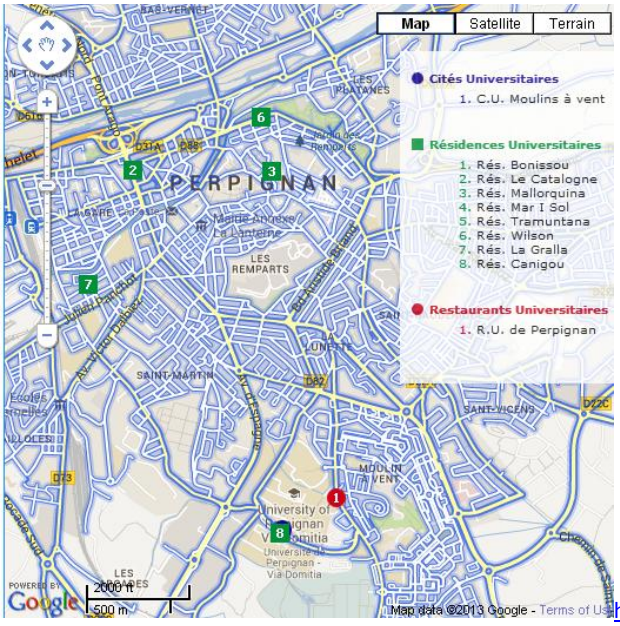

http://www.crous-montpellier.fr/perpignan_229

Private dwellings

If your application for a room in campus has been unsuccessful or if you want a house off campus, it is better that before starting you learn about the accommodation options.

If you want a list of owners of housing in the city can be sent to you by on request SURI.

- Websites:

CROUS Montpellier - Private dwellings

Youth Information Bureau (BIJ) Perpignan
Address: 35 Quai Vauban - 66000 Perpignan
Phone: 04 68 34 56 56 - Fax: 04 68 34 October 31

- Sites classifieds: : http://www.paruvendu.fr
; http://www.topannonces.fr ; http://www.citadimmo.fr/

If you still have not found a place you can go when you arrive at UPVD :

- CLOUS in Perpignan on the University Campus (next to the University Restaurant)
- the Youth Information Point PIJ (the House of the Student, the first university building)

On arrival at the University of Perpignan

You must go to the University Department of International Relations (SURI) - Erasmus Office, located on the ground floor of Building A.

At the beginning of each semester, two meetings will be organized by the University Department of International Relations to facilitate your paperwork and your inclusion in student life

- A " briefing "to help you in your teaching and administrative procedures: registration and membership to mutual students for students without health insurance.

To regularize your final registration you must complete a record and provide the following documents: Photocopy of your passport or Certificate of your liability for the academic year identity card (translated into French or English) proof of your health insurance: photocopy of the European health insurance card or certificate of any other organization that verifies social security (translated into French or English) insurance, Your letter of acceptance from the University of Perpignan Via Domitia, 2 passport-size photographs, two stamps (European standard rate), one stamped envelope to your home address (in your country) and 1 stamped envelope to the address of your home university.

- A " welcome meeting "to introduce you to the University, its services to the student and the environment, present: Vice-President in charge of international relations, Erasmus coordinators of each component and services to the student (the University Department of Physical and Sports Activities, preventive medicine, communication and culture service, Language Centre and FLE etc.) ..

The Erasmus Coordinators will hold hotlines to validate your learning agreement and to implement any changes. They also seek an educational fact sheet exam registration discount at the beginning of the semester.

tiendront des permanences pour valider votre contrat d'études et pour y apporter d'éventuels changements. Ils viseront également la fiche pédagogique d'inscription aux examens remise en début de semestre.

The UPVD provides all incoming students and staff as part of a mobility program, 40h linguistic, educational and cultural training in French Foreign Language validating 4 ECTS each semester. These free courses are organized by the French Foreign Language Department of the Faculty of Arts and Humanities.

If you want to improve more, you also have the opportunity to take additional courses in self-training, either in initiation or upgrade in French (or other languages) in the language lab Language Centre .

At the end of your stay:

The Erasmus Office SURI will send you and your university, your transcript and diploma supplement that guarantees academic recognition of your studies. The results will be recognized for the award of the diploma of your home university if you have met the requirements set out in your learning agreement.

Language Courses

The exchange students wishing to study at the University of Perpignan Via Domitia program must have a good knowledge of French before their arrival. A minimum level of B2 in French is generally required.

The free courses in French

The University of Perpignan Via Domitia offers courses in French **free** for students and staff in the exchange program.

International and European students received in exchange programs can receive 40 hours of language, educational and cultural training in French as a Foreign Language validating ECTS.

Classes are taught by the Faculty of Arts and Humanities groups of levels. A test is conducted beginning of each semester to form groups.

For more information: contact the Erasmus Office .

Free of these courses is subject to the following rules:

- courses are part of the curriculum and can result in the issuance of 4 credits
- students commit to attend classes regularly and to take the exam end of semester

To improve in the French UPVD

If they wish, students and staff in mobility UPVD have the opportunity to take additional courses in self-training, either in initiation or upgrade in the French language lab Center Languages and Certifications (CDL).

The CDL also offers certifications and courses in nine other languages.

For more information, click here .

Getting there

Perpignan Airport

Perpignan airport ('Rivesaltes') is small and very user-friendly, and located just 3km north of Perpignan itself, close to the A9 motorway. There is plenty of relatively cheap parking.

Airport Transport

- **Airport Shuttle:** Costs only €4.50 and takes you to the centre of Perpignan.

- **Taxis:** Leave from the Arrivals Hall exit. Perpignan centre is only 10 minutes drive away, so fares shouldn't be too expensive.
- **Trains:** There are no trains between the airport and town.

Trains to Languedoc Roussillon

France's train network is excellent - the trains are on-time and clean and the TGV is the fastest in Europe. TGV trains also make their way through Languedoc Roussillon, south France, which makes getting to Languedoc from London or Paris surprisingly easy by train.

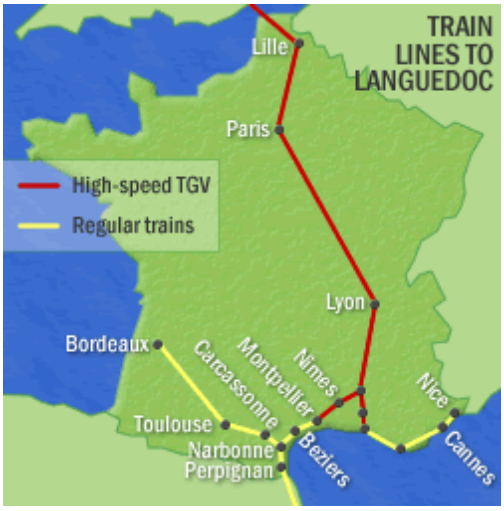

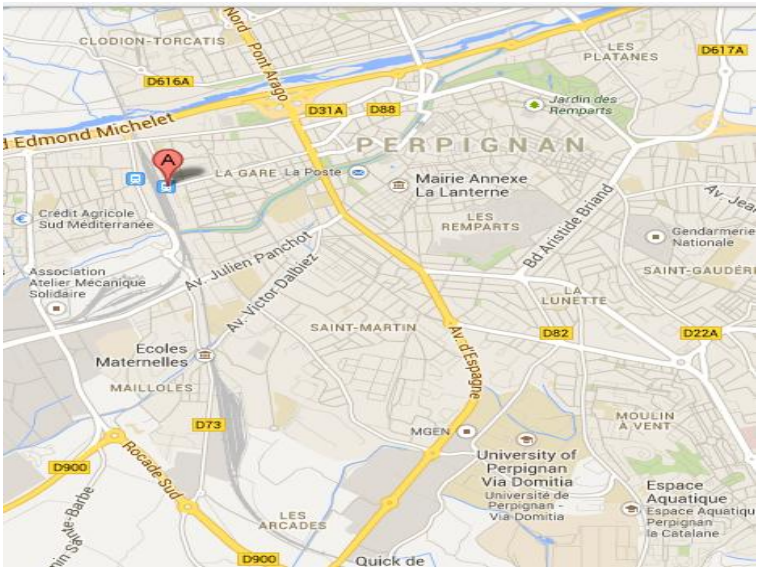

By Road

The A9 motorway "The Catalan"

It serves Perpignan two outputs: "Perpignan Nord" to the tune of Rivesaltes and "south Perpignan."
Moving forward, the A9 joined the Iberian Peninsula by the A9 and A7 Spain.
Barcelona is less than two hours of Perpignan (- 165 KM).
North of Perpignan, she is joined up to Narbonne by A61 coming from Toulouse.

National Route 9

Great route, traced in its final vineyards and ponds, dominated even before its entry in the plain of Roussillon by a mineral Cerberus, Canigou. At the entrance of Perpignan Nord, it offers easy access to the city center and also to the airport.
South of the city, the N9 through a large commercial area before heading to Spain. In this section N9, a large roundabout junction provides the west with a ring road that joins the road Thuir (D 612) and to the east with a ring that serves Tecnosud and joined the RN 114 towards Argelès and Collioure.

Roads and Bypasses

The city of Perpignan is surrounded by many convenient bypasses.
's river banks (a river Tet, Perpignan crosses from west to east) provide access to the shoreline is very fast in the direction of Bompas and Canet, is the relief 'Font-Romeu and Andorra.
The section of track on banks that connects with dual carriageway towards the high cantons also joined the western ring road. The latter serves the Greater St. Charles before finishing his race at the southern exit of the highway. The platform of the Grand Saint-Charles is very easily accessible.

By Bus

Regional Buses

Bus station
Boulevard Saint-Assiscle
66000 Perpignan
Tel: +33(0)4 68 80 80 80
You can look at the timetables and the map on http://www.cg66.fr/553-plan-et-horaires.htm

Price: 1€ (single way)

Bus number 7 between Perpignan Centre and Perpignan Airport

This bus take you, from Perpignan Airport to the town centre. Departure from town centre : bus stop "Vauban". Arrival in town centre : bus stop "Castillet".

Information/timetables : tel. +33(0)4 68 61 01 13 www.ctpmperpignan.com

Price: 1.50 € (single way)

International buses

Eurolines

Perpignan is connected to other countries with the company Eurolines.
The agency « Roussillon Voyages Grand Sud Vacances » located at 8 quai Bourdan (in Perpignan) sells Eurolines tickets . Departures and arrivals are in the bus station, boulevard Saint-Assiscle. There are regular connections with Spain.

Tel. : +33 (0)4 68 34 35 55
Fax : +33 (0)4 68 51 85 51
Purchase, informations, timetables: www.eurolines.fr

Frogbus

Girona Airport (in Spain) is at 94 km from Perpignan (59 miles). You can fly direct to/from here from many destinations (all over Europe and also Morocco).
Frogbus makes the connection between the town centre of Perpignan (from the TGV train station, boulevard Saint-Assiscle and from the Castillet, place de la Victoire in the center town) and Girona Airport. There is also a possibility of connection with Barcelona Airport.

Booking and purchase: www.frogbus.com
Departures everyday. The bus also stops in Le Boulou.
Price : from 5 to 16 euros per person.

Perpicat

This company makes the connection between the town centre of Perpignan (from the old bus station, avenue du Général Leclerc, platform n°13) and Girona Airport.

Booking : tel +33(0)4 68 80 69 98 ou +33(0)6 87 70 29 32 or contact@perpicat.com
Price : 25€ per person (single way), 40€ (return ticket).
Informations : www.perpicat.com

The bus lines of Perpignan CTPM (Compagnie de Transports Perpignan Méditerrannée)

Agency CTPM
27, Boulevard Clémenceau
66000 Perpignan
Tel: +33 (0)4 68 61 01 13
With these buses, you can move in Perpignan and villages around.
You can consult all details for the lines on the following link : http://www.ctpmperpignan.com/

OFFRE SPECIALE

Société Générale & Universal Music présentent ...

INEDIT !
La carte
SO MUSIC K7

A l'ouverture d'un compte 16/24 ans*
tu bénéficies de :

Tes services bancaires à 0€ la 1ère année

+

1000 € à 0 %**

Assurance vol de ton téléphone portable inclus***

Votre agence la plus proche :
Moulin à Vent - 9, rue de Cosprons

SOCIETE GENERALE

* Offre valable à l'ouverture d'un premier compte bancaire à la Société Générale du 01/06/2011 au 31/10/2011, réservée aux jeunes de 16 à 24 ans (présence obligatoire du (des) représentant(s) légaux pour les mineurs), sous réserve d'acceptation de la banque, non cumulable, comprenant JAZZ (JAZZ est une offre groupée de produits et services bancaires et non bancaires à laquelle l'Adhérent peut associer une ou plusieurs options) et l'option So Music, hors modèle Rolling Stones, (So Music est une option payante, associée à la carte bancaire) hors coûts éventuels liés aux options Jazz et aux prestations fournies par Universal Music.
En dehors de la période promotionnelle, l'option So Music coûte 1 € par mois et 2 € par mois à partir de 30 ans. Tarifs en vigueur au 01/01/2011. Les services associés à l'option So Music sont édités et fournis par la Société Universal Music France, pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.somusic.fr.
** Inclus dans la cotisation So Music : l'assurance contre le vol d'un baladeur numérique/téléphone portable. En cas de vol, remboursement du produit à la valeur de remplacement.150 € TTC / sinistre 1 sinistre garanti / an.
*** Offre valable pour les 18-29 ans du 01/06/11 au 31/10/11 sous réserve d'acceptation du dossier en agence.
Voir conditions en agence. Société Générale - SA au capital de 934 757 831,25 EUR. Siège Social : 29 bd Haussmann 75009 P aris - 552 120 222 RCS Paris.

Service édité - Diffusion via la communication de la Région Languedoc-Roussillon • © Getty Images - Jean-Luc Morales - Eric Jondreville • Juin 2011

Université de Perpignan Via Domitia

www.univ-perp.fr

“Donne de la hauteur à tes études”

2011 2012

Livret d'Accueil

UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

Création Com'média 04 68 68 42 00

Calendrier **2011/2012**

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V S. Thierry	1 L S. Alphonse 31	1 J S. Gilles	1 S Sᵗᵉ Thérèse de l'E.-J.	1 M TOUSSAINT	1 J Sᵗᵉ Florence
2 S S. Martinien	2 M S. Julien-Eymard	2 V Sᵗᵉ Ingrid	2 D S. Léger	2 M Défunts	2 V Sᵗᵉ Viviane
3 D S.Thomas	3 M Sᵗᵉ Lydie	3 S S. Grégoire	3 L S. Gérard 40	3 J S. Hubert	3 S S. François-Xavier
4 L S. Florent 27	4 J S. J.-M. Vianney	4 D Sᵗᵉ Rosalie	4 M S. Fr. d'Assise	4 V S. Charles	4 D Sᵗᵉ Barbara
5 M S. Antoine	5 V S. Abel	5 L Sᵗᵉ Raïssa 36	5 M Sᵗᵉ Fleur	5 S Sᵗᵉ Sylvie	5 L S. Gérald 49
6 M Sᵗᵉ Mariette	6 S Transfiguration	6 M S. Bertrand	6 J S. Bruno	6 D Sᵗᵉ Bertille	6 M S. Nicolas
7 J S. Raoul	7 D S. Gaétan	7 M Sᵗᵉ Reine	7 V S. Serge	7 L Sᵗᵉ Carine 45	7 M S. Ambroise
8 V S. Thibaut	8 L S. Dominique 32	8 J Nativité de N.-D.	8 S Sᵗᵉ Pélagie	8 M S. Geoffroy	8 J Imm. Conception
9 S Sᵗᵉ Amandine	9 M S. Amour	9 V S. Alain	9 D S. Denis	9 M S. Théodore	9 V S. Pierre Fourier
10 D S. Ulrich	10 M S. Laurent	10 S Sᵗᵉ Inès	10 L S. Ghislain 41	10 J S. Léon	10 S S. Romaric
11 L S. Benoît 28	11 J Sᵗᵉ Claire	11 D S. Adelphe	11 M S. Firmin	11 V ARMISTICE 1918	11 D S. Daniel
12 M S. Olivier	12 V Sᵗᵉ Clarisse	12 L S. Apollinaire 37	12 M S. Wilfried	12 S S. Christian	12 L Sᵗᵉ Jeanne-F. C. 50
13 M SS. Henri, Joël	13 S S. Hippolyte	13 M S. Aimé	13 J S. Géraud	13 D S. Brice	13 M Sᵗᵉ Lucie
14 J FÊTE NATIONALE	14 D S. Evrard	14 M La Sᵗᵉ Croix	14 V S. Juste	14 L S. Sidoine 46	14 M Sᵗᵉ Odile
15 V S. Donald	15 L ASSOMPTION 33	15 J S. Roland	15 S Sᵗᵉ Thérèse d'Avila	15 M S. Albert	15 J Sᵗᵉ Ninon
16 S N.D. de Mt-Carmel	16 M S. Armel	16 V Sᵗᵉ Édith	16 D Sᵗᵉ Edwige	16 M Sᵗᵉ Margerite	16 V Sᵗᵉ Alice
17 D Sᵗᵉ Charlotte	17 M S. Hyacinthe	17 S S. Renaud	17 L S. Baudoin 42	17 J Sᵗᵉ Élizabeth	17 S S. Gaël
18 L S. Frédéric 29	18 J Sᵗᵉ Hélène	18 D Sᵗᵉ Nadège	18 M S. Luc	18 V Sᵗᵉ Aude	18 D S. Gatien
19 M S. Arsène	19 V S. Jean Eudes	19 L Sᵗᵉ Émilie 38	19 M S. René	19 S S. Tanguy	19 L S. Urbain 51
20 M Sᵗᵉ Marina	20 S S. Bernard	20 M S. Davy	20 J Sᵗᵉ Adeline	20 D S. Edmond	20 M S. Théophile
21 J S. Victor	21 D S. Christophe	21 M S. Matthieu	21 V Sᵗᵉ Céline	21 L Prés. Marie 47	21 M HIVER
22 V Sᵗᵉ Marie-Mad.	22 L S. Fabrice 34	22 J S. Maurice	22 S Sᵗᵉ Élodie	22 M Sᵗᵉ Cécile	22 J Sᵗᵉ Françoise Xavière
23 S Sᵗᵉ Brigitte	23 M Sᵗᵉ Rose de L.	23 V AUTOMNE	23 D S. Jean de Capistran	23 M S. Clément	23 V S. Armand
24 D S. Christine	24 M S. Barthélémy	24 S Sᵗᵉ Thècle	24 L S. Florentin 43	24 J Sᵗᵉ Flore	24 S Sᵗᵉ Adèle
25 L S. Jacques 30	25 J S. Louis	25 D S. Hermann	25 M S. Crépin	25 V Sᵗᵉ Catherine L.	25 D NOËL
26 M SS. Anne, Joach.	26 V Sᵗᵉ Natacha	26 L SS. Côme, Damien 39	26 M Sᵗᵉ Dimitri	26 S Sᵗᵉ Delphine	26 L S. Étienne 52
27 M Sᵗᵉ Nathalie	27 S Sᵗᵉ Monique	27 M S. Vincent de Paul	27 J Sᵗᵉ Émeline	27 D S. Séverin	27 M S. Jean
28 J S. Samson	28 D S. Augustin	28 M S. Venceslas	28 V SS. Simon, Jude	28 L S. Jacq. de la M. 48	28 M Saints Innocents
29 V Sᵗᵉ Marthe	29 L Sᵗᵉ Sabine 35	29 J S. Michel	29 S S. Narcisse	29 M S. Saturnin	29 J S. David
30 S Sᵗᵉ Juliette	30 M S. Fiacre	30 V S. Jérôme	30 D Sᵗᵉ Bienvenue	30 M S. André	30 V S. Roger
31 D S. Ignace de Loyola	31 M S. Aristide		31 L S. Quentin 44		31 S S. Sylvestre

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D JOUR de l'AN	1 M Sᵗᵉ Ella	1 J S. Aubin	1 D RAMEAUX	1 M Fête du Travail	1 V S. Justin
2 L S. Basile 01	2 J Présentation	2 V S. Charles le Bon	2 L Sᵗᵉ Sandrine 14	2 M S. Boris	2 S Sᵗᵉ Blandine
3 M Sᵗᵉ Geneviève	3 V S. Blaise	3 S S. Guénolé	3 M S. Richard	3 J SS. Phil., Jacques	3 D Fête des Mères
4 M S. Odilon	4 S Sᵗᵉ Véronique	4 D S. Casimir	4 M S. Isidore	4 V S. Sylvain	4 L Sᵗᵉ Clothilde 23
5 J S. Edouard	5 D Sᵗᵉ Agathe	5 L Sᵗᵉ Olivia 10	5 J Sᵗᵉ Irène	5 S Sᵗᵉ Judith	5 M S. Igor
6 V S. Melaine	6 L S. Gaston 06	6 M Sᵗᵉ Colette	6 V S. Marcellin	6 D Sᵗᵉ Prudence	6 M S. Norbert
7 S S. Raymond	7 M Sᵗᵉ Eugénie	7 M Sᵗᵉ Félicité	7 S S. J.-Bapt. d. l. S	7 L Sᵗᵉ Gisèle 19	7 J S. Gilbert
8 D S. Lucien	8 M Sᵗᵉ Jacqueline	8 J S. Jean de Dieu	8 D PÂQUES	8 M VICTOIRE 1945	8 V S. Médard
9 L Sᵗᵉ Alix 02	9 J Sᵗᵉ Apolline	9 V Sᵗᵉ Françoise	9 L Lundi de Pâques 15	9 M S. Pacôme	9 S Sᵗᵉ Diane
10 M S. Guillaume	10 V S. Arnaud	10 S S.Vivien	10 M S. Fulbert	10 J Sᵗᵉ Solange	10 D S. Landry
11 M S. Paulin	11 S N.-D. Lourdes	11 D Sᵗᵉ Rosine	11 M S. Stanislas	11 V Sᵗᵉ Estelle	11 L S. Barnabé 24
12 J Sᵗᵉ Tatiana	12 D S. Félix	12 L Sᵗᵉ Justine 11	12 J S. Jules	12 S S. Achille	12 M S. Guy
13 V Sᵗᵉ Yvette	13 L Sᵗᵉ Béatrice 07	13 M S. Rodrigue	13 V Sᵗᵉ Ida	13 D Sᵗᵉ Rolande	13 M S. Antoine de P.
14 S Sᵗᵉ Nina	14 M S. Valentin	14 M Sᵗᵉ Mathilde	14 S S. Maxime	14 L S. Matthias 20	14 J S. Elisée
15 D S. Rémi	15 M S. Claude	15 J Sᵗᵉ Louise	15 D S. Paterne	15 M Sᵗᵉ Denise	15 V Sᵗᵉ Germaine
16 L S. Marcel 03	16 J Sᵗᵉ Julienne	16 V Sᵗᵉ Bénédicte	16 L S. Benoît-Joseph 16	16 M S. Honoré	16 S S. J.F. Régis
17 M Sᵗᵉ Roseline	17 V S. Alexis	17 S S. Patrice	17 M S. Anicet	17 J ACSENSION	17 D Fête des Pères
18 M Sᵗᵉ Prisca	18 S Sᵗᵉ Bernadette	18 D S. Cyrille	18 M S. Parfait	18 V S. Eric	18 L S. Léonce 25
19 J S. Marius	19 D S. Gabin	19 L S. Joseph 12	19 J Sᵗᵉ Emma	19 S S. Yves	19 M S. Romuald
20 V S. Sébastien	20 L Sᵗᵉ Aimée 08	20 M PRINTEMPS	20 V Sᵗᵉ Odette	20 D S. Bernardin	20 M S. Silvère
21 S Sᵗᵉ Agnès	21 M S. Damien	21 M Sᵗᵉ Clémence	21 S S. Anselme	21 L S. Constantin 21	21 J ÉTÉ
22 D S. Vincent	22 M Sᵗᵉ Isabelle	22 J Sᵗᵉ Léa	22 D S. Alexandre	22 M S. Emile	22 V S. Alban
23 L S. Barnard 04	23 J S. Lazare	23 V S. Victorien	23 L S. Georges 17	23 M S. Didier	23 S Sᵗᵉ Audrey
24 M S. Fr. de Sales	24 V S. Modeste	24 S Sᵗᵉ Cath. de Suède	24 M S. Fidèle	24 J S. Donatien	24 D S. Jean Bapt.
25 M Conv. de S. Paul	25 S S. Roméo	25 D Annonciation	25 M S. Marc	25 V Sᵗᵉ Sophie	25 L S. Prosper 27
26 J Sᵗᵉ Paule	26 D S. Nestor	26 L Sᵗᵉ Lara 13	26 J Sᵗᵉ Alida	26 S S. Béranger	26 M S. Anthelme
27 V Sᵗᵉ Angèle	27 L Sᵗᵉ Honorine 09	27 M S. Habib	27 V Sᵗᵉ Zita	27 D PENTECÔTE	27 M S. Fernand
28 S S. Th. d'Aquin	28 M S. Romain	28 M S. Gontran	28 S Sᵗᵉ Valérie	28 L Lundi de Pentecôte 22	28 J S. Irénée
29 D S. Gildas	28 M S. Auguste	29 J Sᵗᵉ Gwladys	29 D Sᵗᵉ Catherine de S.	29 M S. Aymar	29 V SS. Pierre, Paul
30 L Sᵗᵉ Martine 05		30 V S. Amédée	30 L S. Robert 18	30 M S. Ferdinand	30 S S. Martial
31 M Sᵗᵉ Marcelle		31 S S. Benjamin		31 J Visitation	

UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

Livret d'ACCUEIL 2011/2012

52 avenue Paul Alduy 66860 PERPIGNAN Cedex 9

Tél 04 68 66 20 00 – Télécopie 04 68 66 20 19

Les informations contenues dans ce livret d'accueil sont celles portées à notre connaissance au 30 mai 2011. Des modifications peuvent se produire à la rentrée 2011/2012.

- **Directeur de la publication :** Jean Benkhelil, Président
- **Conception - Rédaction :** Responsable communication, Aline Savarese
- **Création, Réalisation :** Com'média - 4 rue Ferdinand de Lesseps - 66280 SALEILLES
Tél. : 04 68 68 42 00 - Fax : 04 68 68 42 01 - Email : commedia.edition@wanadoo.fr
- **Photographies :** Service communication de l'UPVD

Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à sa réalisation (jurisprudence : cour d'appel de Toulouse 1897, cour d'appel de Paris 19 octobre 1901).

SOMMAIRE

Le mot du Président 7

1ère Partie : L'ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ

- Organigramme 8
  - ➜ Direction – Administration 8
  - ➜ UFR et Instituts 9
- Sites et délocalisations 12
- Organisation Administrative 15
  - ➜ Fonctionnement 15
  - ➜ Services à l'étudiant 15
  - ➜ Annuaire des services de scolarité 16
- Le patrimoine 18
- La Fondation 18

2ème Partie : LA FORMATION

- L'offre de formation 19
  - ➜ Les cinq grands domaines pédagogiques de l'UPVD 19
  - ➜ Les diplômes 20
- Inscriptions 27
- Le calendrier universitaire 28
- La formation continue 34
- La documentation 35
  - ➜ Le Service Commun de la Documentation Universitaire (S.C.D.U) : la « BU » 35
- Le Centre de Langues et de Certifications 36

3e Partie : LA RECHERCHE

- Stratégie 38
- Les écoles doctorales 39
- Les centres de recherche 39

4ème Partie : RELATIONS INTERNATIONALES

- Un soutien à la mobilité et aux échanges : 40
  - ➜ le Service Universitaire des Relations Internationales (SURI) 40
  - ➜ le Bureau ERASMUS 41
- Etudiants étrangers :
  - ➜ un établissement dédié à l'enseignement du Français Langue Etrangère, le Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF-UPVD) 41

5ème Partie : INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

- La Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) 42

6ème Partie : LE HANDICAP À L'UPVD

- Le handicap à l'UPVD 43

7ème Partie : LA VIE SUR LE CAMPUS

- Carte multiservices : votre carte d'étudiant à l'UPVD 44
- Campus numérique 44
- Vie étudiante et culture 44
- Sport : le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) 49
- Le CLOUS : Hébergement, restauration, bourses, social . . . 49
- Santé 53
  - ➜ Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) 53
  - ➜ Les mutuelles 54
- Transports : en bus avec la CTPM 55
- Étudier à Perpignan 56

INFOS UTILES

- ➜ Lexique 6
- ➜ Le Plan du campus 11
- ➜ Calendrier 2011/2012 59

➜ *Vous pouvez aussi vous repérer facilement grâce au "code couleur"attribué à chaque chapitre !*

LEXIQUE

- **AES** : Administration Économique et Sociale
- **ALL** : Arts, Lettres et Langues
- **APPC** : Année Post Premier Cycle
- **BAEH** : Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap
- **BAIO** : Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation
- **BAIP** : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
- **BASE** : Bâtiment d'Accueil et des Services à l'Etudiant
- **BU** : Bibliothèque Universitaire
- **C2i** : Certificat Informatique et Internet
- **CA** : Conseil d'Administration
- **CEVU** : Conseil des Études et de la Vie Universitaire
- **CJ** : Carrières Juridiques
- **CLC** : Centre de Langues et de Certifications
- **CLOUS** : Centre Local des Oeuvres Universitaires et Scolaires
- **CMS** : Carte multiservices
- **CRI** : Centre de Ressources informatiques
- **CRPE** : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles
- **CS** : Conseil Scientifique
- **CTPM** : Compagnie Transports Perpignan Méditerranée
- **CUEF** : Centre Universitaire d'Études Françaises
- **DAEU** : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
- **DAFI** : Direction des Affaires Financières et de l'Intendance
- **DALF** : Diplôme Approfondi de Langue Française
- **DELF** : Diplôme d'Études de Langue Française
- **DEP** : Direction des Etudes et de la Prospective
- **DIVEC** : Direction de la Vie Étudiante et de la Culture
- **DNGIN** : Diplôme National de Guide Interprète National
- **DOSIP** : Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle
- **DRED** : Direction de la Recherche, des Études et des Ecoles Doctorales
- **DRH** : Direction des Ressources Humaines
- **DU** : Diplôme d'Université
- **DUEPS** : Diplôme Universitaire d'Etude des Pratiques Sociales
- **ECTS** : European Credits Transfer System
- **ED** : Ecole Doctorale
- **E²** : Ecole Doctorale Energie Environnement
- **ENM** : Ecole Nationale de la Magistrature
- **ENT** : Environnement Numérique de Travail
- **FIDEF** : Faculté Internationale de Droit Comparé des Etats Francophones
- **FLE** : Français Langue Étrangère
- **GB** : Génie Biologique
- **GEA** : Gestion des Entreprises et Administration
- **GIM** : Génie Industriel et Maintenance
- **CJ** : Carrières juridiques
- **GLT** : Gestion logistique et transport
- **GSI** : Génie des Systèmes Industriels
- **IAE** : Institut d'Administration des Entreprises
- **IATOS** : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et de Santé
- **IFCT** : Institut Franco-Catalan Transfrontalier
- **IUT** : Institut Universitaire de Technologie
- **LEA** : Langues Étrangères Appliquées
- **LLCER** : Langue, Littérature et Civilisations Étrangères et Régionales
- **L.M.D.** : Licence, Master, Doctorat
- **LMDE** : La Mutuelle Des Étudiants
- **LSH** : UFR des Lettres et Sciences Humaines
- **MDE** : Maison de l'Étudiant
- **MEF** : Métiers de l'Enseignement et de la Formation
- **MEP** : Mutuelle des Étudiants de Provence
- **MIPE** : Opération Micro-portable Etudiant
- **MTH** : Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie
- **PAIC** : Pôle d'Activités Industrielles et Commerciales (bâtiment)
- **PAMEF** : Préparation aux Métiers de l'Enseignement et de la Formation
- **PPP** : Projet Personnel Professionnel
- **PRES** : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
- **PROMES** : Procédés, Matériaux, Energie Solaire
- **PUP** : Presses Universitaires de Perpignan
- **RU** : Restaurant Universitaire
- **SAIC** : Service d'Activités Industrielles et Commerciales
- **SCDU** : Service Commun de la Documentation Universitaire : la « B.U. »
- **SGAS** : Service Général de l'Action Sociale
- **SEE** : UFR des Sciences Exactes et Expérimentales
- **SFC** : Service de Formation Continue
- **SHS** : Sciences Humaines et Sociales
- **SJE** : UFR des Sciences Juridiques et Économiques
- **STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- **STHI** : UFR de Sports, Tourisme, Hôtellerie Internationale
- **STID** : Statistiques et Traitement Informatique des données
- **SUAPS** : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- **SUMPPS** : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- **SURI** : Service Universitaire des Relations Internationales
- **TIG** : Licence Pro Traitement de l'Information Géographique
- **UE** : Unités d'enseignement
- **UFR** : Unité de Formation et de Recherche (Faculté)
- **UMR** : Unité Mixte de Recherche (laboratoire)
- **UNR** : Université Numérique en Région
- **VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience
- **Val'UP** : Service Valorisation de la recherche
- **Wi-Fi** : Wireless Fidelity - Connexion sans fil (au réseau informatique)

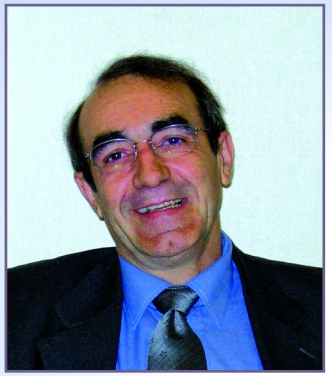

Le mot du Président

Une nouvelle année universitaire commence. Pour vous qui quittez le lycée le bac en poche pour venir rejoindre l'UPVD, mais aussi pour vous qui poursuivez votre cursus universitaire dans notre université, soyez les bienvenus.

Le temps des études restera une période unique dans votre existence. L'université de Perpignan Via Domitia est un lieu de vie ouvert et enrichissant qui devrait vous permettre de préparer votre avenir dans les meilleures conditions possibles : accueil, orientation, tutorat, excellence et proximité de l'équipe pédagogique, dialogue, dispositif d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, formation à des métiers d'avenir...

L'Université forme chaque année des cadres de haut niveau, des ingénieurs, des esprits ouverts, de futurs collaborateurs de qualité dans tous les secteurs d'activités et de la recherche.

Mais l'UPVD, c'est aussi une vie étudiante riche et dynamique. De nombreuses activités vous sont proposées dans les domaines de l'art, de la culture, du sport ou encore de la vie associative. C'est ici que commencent votre vie citoyenne, vos engagements, votre positionnement en tant qu'acteur social à part entière.

Alors profitez-bien de toutes ces opportunités, le temps passe si vite...

Jean Benkhelil
Président

L'ORGANISATION de l'Université

UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

■ Direction Administration :

Président
Jean BENKHELIL

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
Vice-Président
Fabrice LORENTE

Conseil d'Administration
Vice-Président
Martin GALINIER

Conseil Scientifique
Vice-Président
Olivier PANAUD

Vice-Président Étudiants

Vice-Président délégué à l'action sociale et dialogue social
Yves GILBERT

Vice-Président délégué TIC
Bernard GOOSSENS

Vice-Président délégué Relations Internationales
Patrick BELLEGARDE

Directrice de Cabinet Chargée de mission Fondation
Brigitte CHEMARIN

Directeur Général des Services
Paul TAVERNER

Responsable Communication
Aline SAVARESE

Directrice des Ressources Humaines
Isabelle CLAVERIE-HORGUES

Agent Comptable
Ahmed HAMIDANI

■ Unités de Formation et de Recherche et Instituts :

UFR : 5

UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH)
Directeur : Nicolas MARTY

UFR des Sciences Exactes et Expérimentales (SEE)
Directeur : Lorette ASPART

UFR des Sciences Juridiques et Economiques (SJE)
Directeur : Yves PICOD

UFR Internationale de Droit Comparé des Etats Francophones (FIDEF)
Directeur : Didier BAISSET

UFR Sport Tourisme Hôtellerie Internationale (STHI)
Directeur : Jean-Michel HOERNER

Instituts : 3

Institut Universitaire de Technologie (IUT)
Directeur : Daniel SACCO

Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT)
Administrateur Provisoire :
Jean-Michel HOERNER

Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
Directeur :
Cyrille MANDOU

Plan du Campus

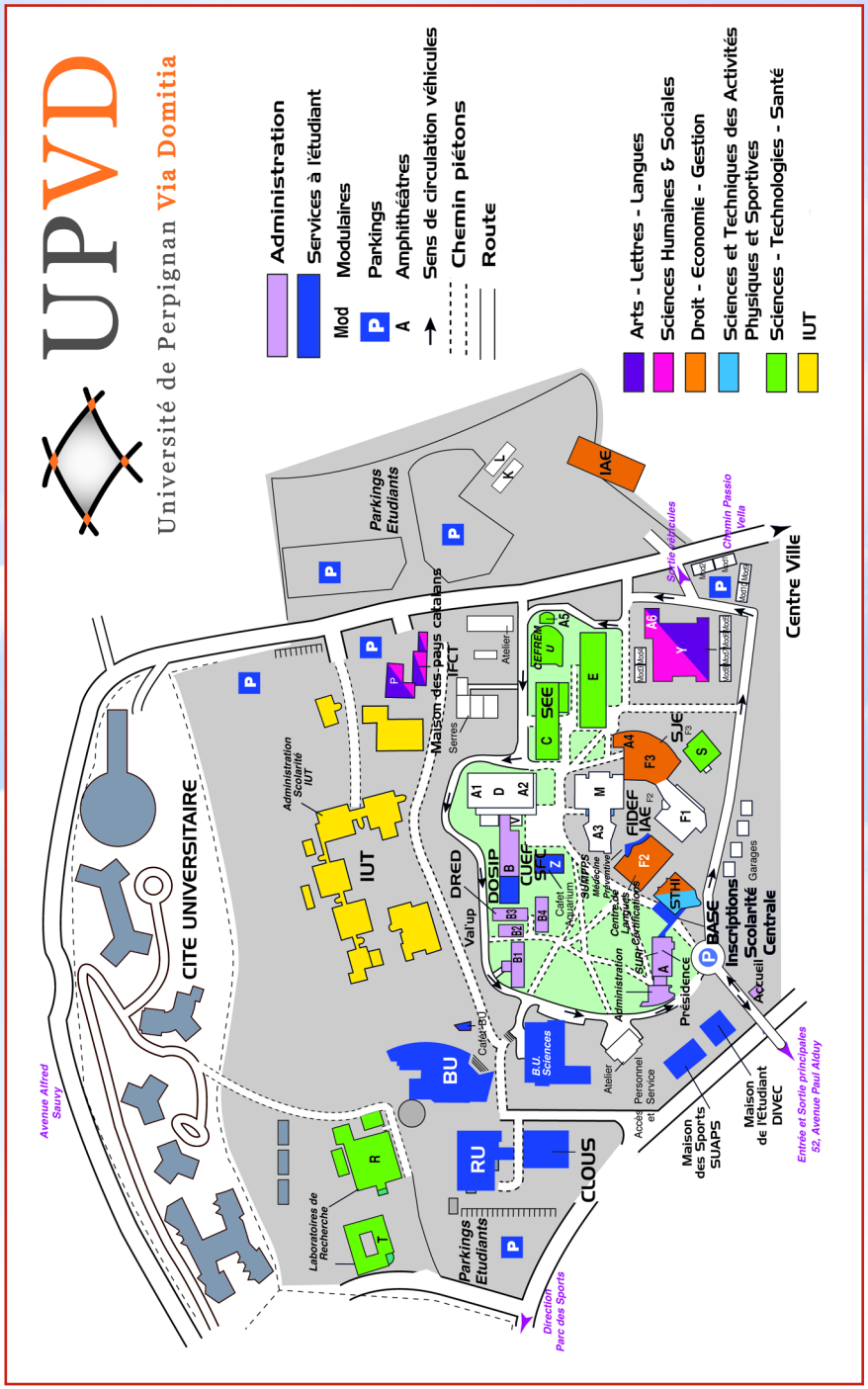

Sites et délocalisations

UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

L'Université de Perpignan Via Domitia est présente sur six villes dans trois départements.

Trois sites à Perpignan (66)

➜ ***Le site du campus*** avec ses cinq UFR et ses trois Instituts.

- Université de Perpignan Via Domitia – 52 avenue Paul Alduy 66 860 PERPIGNAN cedex 9 :

- UFR des Lettres et des Sciences Humaines (LSH) 04 68 66 21 51
- UFR des Sciences Exactes et Expérimentales (SEE) 04 68 66 21 27
- UFR des Sciences Juridiques et Economiques (SJE) 04 68 66 22 27
- UFR Faculté Internationale de Droit Comparé des Etats Francophones (FIDEF) 04 68 66 20 35
- UFR Sport, Tourisme, Hôtellerie Internationale (STHI) 04 68 66 20 39
- Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT) 04 68 66 22 10
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE) 04 68 66 17 95

- Chemin de la Passio Vella - BP 79905 - 66 962 PERPIGNAN cedex 9 :

- Institut Universitaire de Technologie (IUT) 04 68 66 24 00

➜ ***Le site Percier***

- 1 rue Charles Percier - 66 000 PERPIGNAN

- UFR STHI – Département de Tourisme 04 68 08 18 11
  fax 04 68 08 18 17 - Email : michele.pernier@univ-perp.fr
- Formation Sanitaire et Social – UPVD 04 68 08 18 60

➜ ***Le site Carnot***

- Halle de la Technologie - Rambla de la Thermodynamique - 66 100 PERPIGNAN

- Tecnosud 04 68 55 68 55
  fax 04 68 55 68 69
- Procédés, Matériaux, Energie Solaire (PROMES) 04 68 68 22 22
  fax 04 68 68 22 13 - Email : contact@promes.cnrs.fr
- Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier
  Spécialité Energétique – Energies Renouvelables 04 68 83 50 91
  Email : fabienne.py-renaudie@univ-perp.fr

A Tautavel (66)

- Avenue Léon Jean Grégory – 66 720 TAUTAVEL

- Centre Européen de Recherches Préhistoriques 04 68 29 47 40
  fax 04 68 29 47 66 - Email : acerpt@tautavel.univ-perp.fr

A Font-Romeu (66)

- Centre de l'Ermitage – Route de l'Ermitage – 66 120 FONT ROMEU

- Département STAPS - Faculté STHI 04 68 30 01 51
  Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - fax 04 68 30 80 76 - Email : Staps-f@univ-perp.fr

A Narbonne (11)

- Avenue Pierre de Coubertin - BP 818 - 11 108 NARBONNE

- Antenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques 04 68 90 11 20
  fax 04 68 90 11 27 - Email : choukri.mounsif@univ-perp.fr
- Pôle « Droit de l'Urbanisme et de l'Immobilier » 04 68 90 11 28

Email : iupdc@univ-perp.fr - Anne.lelage@univ-perp.fr

- Antenne de l'Institut Universitaire de Technologie de Perpignan :

- Département « Carrières juridiques » 04 68 90 91 00
  fax 04 68 90 91 09 - Email : cj-iut@univ-perp.fr
- Département « Génie Chimique - Génie des procédés option Bio Procédés » 04 30 16 90 20
  fax 04 68 90 91 09

A Carcassonne (11)

- Domaine Universitaire d'Auriac – 11 000 CARCASSONNE

- Antenne de l'Institut Universitaire de Technologie de Perpignan :

- Département « Statistique et Traitement Informatique des Données » 04 68 47 71 62
  fax 04 68 47 71 63 - Email : stid@univ-perp.fr
- Département « Techniques de Commercialisation » 04 68 11 13 50
  fax 04 68 11 13 59

Email : lucie.verdier@univ-perp.fr ou iut.tc@univ-perp.fr

A Mende (48)

- Avenue du Maréchal Foch – 48 000 MENDE

- UFR STHI – Antenne universitaire, spécialités tourisme et multimédia 04 66 65 63 80
  fax 04 66 65 63 81 - Email : Mende_mth@univ-perp.fr

Les Sites

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

LE FONCTIONNEMENT

➜ Le président de l'université par ses décisions, le conseil d'administration (CA) par ses délibérations, le conseil scientifique (CS) ainsi que le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) par leurs avis, assurent l'administration de l'université (article L712-1 du code de l'éducation).
L'Université de Perpignan Via Domitia est composée de cinq unités de formation et de recherche (UFR) et de trois instituts :

- l'UFR des sciences exactes et expérimentales (SEE)
- l'UFR des sciences juridiques et économiques (SJE)
- l'UFR des lettres et sciences humaines (LSH)
- l'UFR faculté internationale de droit comparé des états francophones (FIDEF)
- l'UFR de sports, tourisme, hôtellerie internationale (STHI)
- l'institut universitaire de technologie (IUT)
- l'institut d'administration des entreprises (IAE)
- l'institut franco-catalan transfrontalier (IFCT)

Les UFR et les instituts sont administrés par un conseil élu et dirigés par un directeur élu par ce conseil.

Les étudiants comptent des représentants élus dans tous ces conseils. Les 21 étudiants élus des conseils centraux de l'université (CE, CS et CEVU) forment le Conseil des Étudiants. Le CEVU élit en son sein un vice-président étudiant (VPE) chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS). Vous pouvez contacter le VPE en lui adressant un message par mail : ➜ vpetudiant@univ-perp.fr

Vos représentants étudiants élus le 11 mars 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) : 5 sièges

LISTE	TITULAIRES ÉLUS	SUPPLÉANTS ÉLUS
Le mouvement des étudiants pour l'UPVD	François LIETTA francois.lietta@etudiant.univ-perp.fr	Christophe MASSOT
Union des étudiants de gauche verts	Charly PRABEL charlyprabel@yahoo.fr	
UNEF et Associations étudiantes	Sarah BELABASSI sarah.belabassi@etudiant.univ-perp.fr	Anne-Laure ROUL
L.A.P.I.N. (Liste Apolitique Pour l'Intérêt des étudiaNts)	Fabien GINOUX fabien.ginoux@gmail.com	Kévin BERNARDI
Rassemblement indépendant pour bâtir notre université	Nicole CELESTINE celavie@wanadoo.fr	Marie BLANC

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU) - 12 sièges

LISTE	TITULAIRES ÉLUS	SUPPLÉANTS ÉLUS
Le mouvement des étudiants pour l'UPVD	Matthieu THOMAS matrugby13@gmail.com Maxime MARTINAGGI maxime.martinaggi@etudiant.univ-perp.fr Thierry CHEVALIER thierrybx19@hotmail.com	Ophélie LE BERRE Olivier DUPLAN Ibrahim GUENDOUZ
Union des étudiants de gauche verts	Gaël GARCIA gael.garcia@etudiant.univ-perp.fr Abderrahmane BELKHADIR abderrahmane.belkhadir@etudiant.univ-perp.fr Chakib EL BERRI chakib.elberri@etudiant.univ-perp.fr	Myriam HAMRI Grégoire IMBAULT
UNEF et Associations étudiantes	Mélanie DUPUY melanie.dupuy@etudiant.univ-perp.fr Thomas LE STER thomas.lester@etudiant.univ-perp.fr	Daniel SIMON Vincent ORHON
L.A.P.I.N. (Liste Apolitique Pour l'Intérêt des étudiaNts)	Raphaël SEVE seve.raphael@gmail.com Romain GUILLAUMES rguillaumes@yahoo.fr	Tristan ROGER
Rassemblement indépendant pour bâtir notre université	Christian ROLANDO rolando.christian@free.fr	Guillaume CANO
Pour le réseau des anciens et un meilleur accueil des étudiants internationaux, je vote Cé	Guirane NDAO papindao90@hotmail.com	Fatima-Zahra CHALQI

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS) - 4 sièges

LISTE	TITULAIRES ÉLUS	SUPPLÉANTS ÉLUS
Union des étudiants de gauche verts	Mhamed RASSAM mhamed.rassam@univ-perp.fr	Halim EL MRABTI
Rassemblement indépendant pour bâtir notre université	Mediboye FOFANA mediboye@hotmail.fr	
Pour le réseau des anciens et un meilleur accueil des étudiants internationaux, je vote Cé	Boubou LO	Fatima-Zahra CHALQI fatima.chalqui@univ-perp.fr

Services à l'étudiant :

- **1 scolarité administrative centrale** . . . . . ✆ 04 68 66 22 95
- **DOSIP :** Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Intersion Professionnelle . . . . . ✆ 04 68 66 20 46
- **CUEF :** Centre Universitaire d'Etudes Françaises . . . . . ✆ 04 68 66 20 10
- **CLC :** Centre de Langues et de Certifications . . . . . ✆ 04 68 66 17 97
- **SFC :** Service de Formation Continue . . . . . ✆ 04 30 19 81 41
- **SUAPS :** Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives . . . . . ✆ 04 68 66 20 14
- **SURI :** Service Universitaire des Relations Internationales . ✆ 04 68 66 17 38
- **SUMPPS :** Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé . . . . . ✆ 04 68 66 20 16
- **DIVEC :** Direction de la Vie Etudiante et des affaires Culturelles . . . . . ✆ 04 68 66 20 41

ANNUAIRE DES SERVICES DE SCOLARITÉ

Scolarité centrale administrative

Bâtiment B.A.S.E.

- Inscriptions administratives des étudiants
- Transfert de dossiers
- Remboursement des droits d'inscription et sécurité sociale
- Remise des diplômes

Contacts ✆ **: 04 68 66 22 95 -** Fax : **04 30 19 23 33**
Courriel : **scocentrale@univ-perp.fr**

Scolarités pédagogiques

Leurs missions :

- Gestion des demandes de validation d'acquis, dérogations, etc.
- Inscription pédagogique des étudiants
- Organisation des sessions d'examen
- Édition des relevés de notes.

➜ Scolarité de l'UFR Lettres et Sciences Humaines

✓ Pédagogique lettres et langues ✆ **: 04 68 66 22 14 - jean-marc.mestres@univ-perp.fr**
✓ Pédagogique Sciences Humaines ✆ **: 04 68 66 22 13** - **dhenne@univ-perp.fr**

➜ Scolarité de l'UFR Sciences Juridiques et Economiques

Bât. F3, Rdc, porte 302
✓ Pédagogique ✆ **: 04 68 66 22 97** - ✆ / Fax : **04 68 66 17 52** - **exadse@univ-perp.fr**

➜ Scolarité de l'UFR Sports, Tourisme, Hôtellerie Internationale

Bât. BASE, 1er étage.
✓ Pédagogique ✆ **: 04 68 66 20 37** - **virginie.casadei@univ-perp.fr**

➜ Scolarité de l'UFR Sciences Exactes et Expérimentales

Bât. C, rez-de-chaussée.
✓ Pédagogique ✆ **: 04 68 66 21 28 / 04 30 19 23 07 -** Fax : **04 68 66 17 03**
facscien@univ-perp.fr

➜ **Scolarité de la Faculté Internationale de Droit Comparé des Etats Francophones** Bât. F2, 1er étage
✓ Scolarité pédagogique, porte F222 ✆ **: 04 68 66 21 39** poste **18 04** - **labric@univ-perp.fr**

➜ **Scolarité de l'Institut d'Administration des Entreprises – Economie et management** Bât. F2, Salle F218
- IAE :
✓ Administrative et pédagogique : ✆ **: 04 68 66 17 93 -** Fax : **04 68 66 17 89**
- Economie et Management : ✆ **: 04 68 66 22 62 - iae@univ-perp.fr**

➜ **Scolarité de l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier** Bât. P1
✓ Pédagogique ✆ **: 04 68 66 22 10 -** Fax : **04 68 50 25 85 - michele.pernier@univ-perp.fr**

➜ **Scolarité de l'Institut Universitaire de Technologies**
Scolarité centrale administrative ✆ **: 04 68 66 24 04** / **24 01** - Fax : **04 68 66 24 24**
sco-iut@univ-perp.fr

■ LE PATRIMOINE :

L'UPVD se restructure et met en œuvre une série de chantiers susceptibles de répondre aux exigences de sécurité, d'accessibilité et de cohérence nécessaires à la bonne mise en œuvre de ses missions.

1) Un **Bâtiment d'Accueil et des Services à l'Etudiant BASE**, qui regroupe la scolarité centrale, l'accueil des étudiants internationaux, le Pass'Culture... : en activité depuis juillet 2010
2) Une **Maison des Sports** : en activité depuis décembre 2010
3) Construction d'un **Data center** : inauguré en juillet 2011
4) **Construction de l'IAE** : construction en cours, livraison automne 2011

> STAPS à Font-Romeu

5) **STAPS de Font-Romeu** :
construction en cours, livraison fin 2011
6) **Pôle Transfrontalier Sanitaire et Social au site Percier** :
en cours de construction, livraison fin 2011

7) Réaménagement des **amphis 1 et 2** : en cours de construction, livraison automne 2011
8) **Un Centre International d'Urbanisme, d'Environnement et d'Immobilier à Narbonne** : début des travaux 2012

... et de nombreux autres chantiers tout au long de l'année.

■ LA FONDATION :

Attractive du fait de ses thématiques fortes et dynamiques, la Fondation universitaire, créée en 2008, a rapidement suscité un véritable engagement de la part de ses fondateurs, qui a permis de la doter en quelques mois d'un capital de près d'un million d'euros sur 4 ans. Mais au-delà de cet aspect financier, l'objectif de la fondation est d'aider la formation et l'insertion professionnelle des étudiants, et d'accompagner la recherche en cofinançant des programmes, des bourses de thèse, des stages.
Contact : Brigitte Chemarin - Chargée de mission Fondation Universitaire
✆ **: 04 68 66 20 06** - Brigitte Lecourtois - Secrétaire - **brigitte.lecourtois@univ-perp.fr**
Email : **fondation@univ-perp.fr** - **http://www.univ-perp.fr/fr/fondation.html**

LA FORMATION

■ L'offre de formation :

Les cinq grands domaines de formation :

- ➜ Sciences, technologies, santé
- ➜ Sciences humaines et sociales
- ➜ Droit, économie, gestion
- ➜ Arts, lettres et langues
- ➜ Sciences et techniques des activités physiques et sportives

■ Quelques spécificités :

Sciences, technologies, santé
✓ Métiers autour des Énergies (solaire, renouvelables…)
✓ Sciences du vivant, génomique, écologie tropicale et méditerranéenne
✓ Étude des Géosciences et des Environnements Marins

Droit, économie, gestion
✓ Droit économique (contrats, concurrence et consommation)
✓ Droit musulman, droit comparé
✓ Droit de l'urbanisme et de l'immobilier
✓ Métiers du management

Sciences humaines et sociales
✓ Études autour du patrimoine
✓ Préhistoire et Paléo-environnement (site de Tautavel)
✓ Métiers du domaine sanitaire et social

Arts, Lettres et Langues
✓ Études Catalanes
✓ Humanités classiques et contemporaines en Lettres
✓ Master Mundus

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
✓ Métiers du sport (STAPS) à Font-Romeu

■ LMD Mode d'emploi

Licence ➜ trois années d'études
Master ➜ deux années supplémentaires d'études
Doctorat ➜ trois années supplémentaires d'études

Grade	Nbre d'années d'étude	ECTS
Licence	3	180
Master	5	300 (180+120)
Doctorat	8	480 (300+180)

Chaque année d'étude est organisée en **semestres** :

> la licence comprend six semestres, le master comprend quatre semestres

Les études sont découpées en **unités d'enseignement (UE)**, soit obligatoires, soit optionnelles et compensables à l'intérieur du semestre et pour la même année de formation. Chaque unité d'enseignement a une valeur indiquée en **crédits européens**, dits **ECTS** (**E**uropean **C**redits **T**ransfer **S**ystem).

Une année d'étude valide l'obtention de 60 ECTS (30 par semestre).

Un parcours d'études est défini par un choix d'unités d'enseignement à l'intérieur de parcours-types déterminant l'obtention des diplômes habilités.

Les unités d'enseignement sont transférables et capitalisables.

■ Les diplômes nationaux

Contrat quadriennal 2011 - 2014

➜ DOMAINE Sciences, Technologies, Santé — UFR SEE

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires B (DAEUB)

5 Licences

> **MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE**
3 parcours :
- Mathématiques
- Informatique
- Métiers de l'enseignement

> **PHYSIQUE, CHIMIE**
3 parcours :
- Physique
- Chimie
- Sciences Physiques

> **BIOLOGIE, ÉCOLOGIE**
1 parcours Métiers de l'enseignement

> **SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**
1 parcours Métiers de l'enseignement

> **SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR**
3 parcours :
- Electronique, Electrotechnique, Automatique
- Energies et matériaux
- Métiers de l'enseignement

5 masters

> **BIOLOGIE INTÉGRÉE : MOLÉCULES, POPULATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Spécialités
- Génomique environnementale (Recherche)
- Biodiversité et développement durable (Professionnel)

> **ÉLECTRONIQUE, AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE**
2 parcours :
- Electronique, Automatique (indifférencié)
- Informatique (indifférencié)

> **ÉNERGIE SOLAIRE** (indifférencié)

> **CHIMIE : MOLÉCULES BIOACTIVES ET ENVIRONNEMENT** (indifférencié)

> **GÉOSCIENCES MARINES ET ENVIRONNEMENTS AQUATIQUES** (indifférencié)

- Parcours MEF (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire SVT (Pro)
Nouveauté

9 licences professionnelles

	UFR
> **INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE ET ALIMENTATION**	
Spécialité : Qualité des aliments et de l'environnement	SEE/IUT
> **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**	
Spécialité : Maintenance appliquée au traitement des pollutions	SEE/IUT
> **MAINTENANCE DES SYSTÈMES PLURITECHNIQUES**	
Spécialité : Ingénierie et maintenance des installations	SEE/IUT
> **ENERGIE ET GÉNIE CLIMATIQUE**	
Spécialité : Technologie du froid et énergies renouvelables	SEE
> **SYSTÈMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS**	
Spécialité : Administrateur de systèmes	SEE
> **BIOTECHNOLOGIES**	
Spécialité : Bioinformatique, traitement de données génomiques	SEE/IUT
> **PRODUCTION INDUSTRIELLE**	
Spécialité : Traitement des surfaces pour applications énergétiques : procédés et caractérisations associées - *Nouveauté*	SEE
> **BÂTIMENT ET CONSTRUCTION**	
Spécialité : Encadrement de chantier et construction durable - *Nouveauté*	SEE/IUT
> **GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION**	
Spécialité : Gestion de travaux et Encadrement de chantier	SEE/IUT

4 DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) :

> **GÉNIE BIOLOGIQUE**
2 options : Agronomie / Génie de l'environnement (Perpignan)
> **GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE** (Perpignan)
> **GÉNIE CHIMIQUE – GÉNIE DES PROCÉDÉS**
Option : Bio-procédés (Narbonne)
> **STATISTIQUE ET INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE** (Carcassonne)

1 Diplôme d'ingénieur

> **ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER**
Spécialité : Energétique – Energies Renouvelables

Diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (Bac + 5)
Admissions après bac+2 minimum via :
- Le Parcours des Ecoles d'Ingénieur Polytech (PeiP)
- Le concours Archimède pour les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)
- Sur dossier pour les DUT, L2, L3, M1

Les admissions se font de novembre à avril sur le site du réseau Polytech : **www.polytech-reseau.org**/
Contacts : **www.polytech-montpellier.fr**/ (spécialité Energétique – Energies Renouvelables)
http://polytech.univ-perp.fr/www/
Courriel : **fabienne.py-renaudie@univ-perp.fr** - Tél : **04-68-83-50-91**

➜ DOMAINE Droit, économie, gestion

Capacité en Droit : SJE

4 licences

	UFR
> **DROIT**	SJE
> **ADMINISTRATION PUBLIQUE (L3)**	SJE
> **ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**	SJE
> **ECONOMIE ET GESTION**	IAE

DOMAINE Droit, économie, gestion (SUITE)

5 masters

UFR

> **DROIT PRIVÉ :** SJE
Spécialité Droit du contentieux (indifférencié) ;
Spécialité Droit économique et des relations d'affaires (indifférencié)

> **DROIT PUBLIC :** SJE
Spécialité Administration et Droit de l'action publique (indifférencié) ;

> **DROIT DE L'URBANISME ET DE L'IMMOBILIER** (Professionnel) (Narbonne) SJE
3 parcours : - Droit de l'urbanisme et de l'environnement
- Droit de l'immobilier et de la construction
- Expertise des biens immobiliers

> **DROIT COMPARÉ :** FIDAF
Spécialité Droit comparé des pays francophones. Droit musulman (recherche)
Spécialité Droit comparé des affaires - Droit des Etats francophones (Pro)

> **MANAGEMENT** (Professionnel) : IAE
Spécialité Administration des entreprises,
Spécialité Gestion des affaires maritimes,
Spécialité Commerce international,
Spécialité Métiers de la banque et de l'assurance

11 licences professionnelles

UFR

> **ACTIVITÉS JURIDIQUES**
Spécialité Droit et gestion de la filière vitivinicole (Narbonne) SJE

> **ACTIVITÉS JURIDIQUES**
Spécialité Droit de l'immobilier (Narbonne) SJE

> **ACTIVITÉS JURIDIQUES**
Spécialité Secrétaire administratif des collectivités territoriales *Nouveauté 2012* - (Mende) SJE

> **MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**
4 Spécialités :
- Gestion des petites organisations durables SJE/IUT
- Gestion des petites organisations transfrontalières dans l'espace méditerranéen - *Nouveauté* SJE/IUT
- Droit comparé Manager de projet dans l'Afrique francophone - *Nouveauté 2012* FIDAF
- Collaborateur comptable et financier - *Nouveauté 2012* IUT/ IAE

> **LOGISTIQUE**
Spécialité Management et gestion des activités de logistique internationale IUT/IAE

> **HÔTELLERIE ET TOURISME**
Spécialité Tourisme d'affaires festivalier et environnement urbain (Perpignan et Mende) STHI

> **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**
Spécialité Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources IUT/IAE

> **ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION**
Spécialité Communications numériques et e-activités (Mende) STHI

4 DUT

> **GESTION DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS** (Perpignan)
3 options : - Ressources humaines
- Petites et moyennes organisations,
- Finances et comptabilité

> **GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT** (Perpignan)

> **TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION** (Carcassonne)

> **CARRIÈRES JURIDIQUES** (Narbonne)

DOMAINE Sciences humaines et sociales

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires A (DAEU A) LSH

4 licences

UFR

> **SOCIOLOGIE** LSH

> **HISTOIRE**
2 parcours en L3 :
- Histoire
- Histoire - Géographie

> **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE** LSH

> **GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT**
3 parcours en L3 :
- Géographie
- Géographie - Histoire
- Aménagement

5 masters

UFR

> **HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE** LSH
Spécialité Gestion et conservation du patrimoine territorial (Pro)
Spécialité Préhistoire et paléo-environnements (Recherche)
Spécialité Histoire, Archéologie et Arts méditerranéens (Recherche)
- **Parcours MEF** (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire histoire-géographie (Pro)

> **GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT DURABLE** LSH
Parcours : urbanisme, habitat, aménagement (Pro)
Parcours : géographie, environnement, aménagement durable (Recherche)
- **Parcours MEF** (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire histoire-géographie (Pro)

> **PRATIQUE RÉFLEXIVE DE L'INTERVENTION SOCIALE** (Pro) LSH

> **ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES** IFCT/STHI
Spécialité Relations transfrontalières (Pro)
Spécialité Etudes catalanes, mobilités et altérités (Recherche)
- **Parcours MEF** (Métiers de l'enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire bilingue français-catalan et immersif (Pro) *Nouveauté*
Spécialité Tourisme et Hôtellerie (Pro) (Perpignan et Mende)

> **ÉDUCATION ET FORMATION** (Indifférencié) *Nouveauté* LSH
Parcours : 1er degré
Parcours : 1er degré bilingue catalan/français et immersif

3 licences professionnelles

UFR

> **INTERVENTION SOCIALE**
Spécialité Pratiques de l'intervention sanitaire et sociale LSH

> **SYSTÈMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS** LSH/IUT
Spécialité Traitement de l'information géographique (Carcassonne)
Spécialité Système d'information géographique orienté WEB

➜ DOMAINE Arts, lettres et langues

Diplôme National de Guide Interprète National (DNGIN) — LSH

3 licences : UFR LSH

> **LETTRES**
Parcours Lettres classiques
Parcours Lettres modernes
Parcours Français Langue Etrangère (L3)

> **LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES ET RÉGIONALES**
Spécialité Anglais
- parcours Français Langue Etrangère (L3)
Spécialité Espagnol
- parcours Français Langue Etrangère (L3)
Spécialité Etudes transfrontalières et catalanes — IFCT
- parcours tourisme (L3) — STHI

> **LANGUES ETRANGÈRES APPLIQUÉES**
2 langues obligatoires parmi Anglais, Allemand, Espagnol,
- parcours Catalan

4 masters : UFR LSH

> **SCIENCES DU LANGAGE**
Spécialité Didactique des langues, Français Langue Etrangère et seconde (Pro)

> **LETTRES**
Spécialité Espaces et trajets littéraires (Recherche)
- Parcours MEF (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire Lettres (Pro)

> **ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS**
Spécialité Approches hétérologiques du monde anglophone (Recherche)
- Parcours MEF (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire Anglais (Pro) ***Nouveauté***
Spécialité Etudes hispaniques et hispano-américaines (Recherche)
- Parcours MEF (Métiers de l'Enseignement et de la formation)
Enseignement secondaire Espagnol (Pro) ***Nouveauté***

> **LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES**
Spécialité Langues et affaires internationales (Pro)

1 licence professionnelle

> **ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION** — IFCT
Spécialité Traduction Interprétation

Master Mundus *Crossways in Cultural Narratives*

Le label "Mundus" récompense, à l'échelle européenne, une centaine de formations universitaires de niveau Master, dans tous les domaines de la recherche intellectuelle et scientifique. En effet, l'Union Européenne poursuit ses efforts pour promouvoir des formations universitaires européennes d'excellence permettant aux meilleurs étudiants des quatre coins du monde de profiter des ressources insoupçonnées des universités européennes pour se préparer au mieux aux enjeux de la mondialisation et de la globalisation aujourd'hui et demain.
La formation ***Crossways in Cultural Narratives*** est **entièrement consacrée** à la culture, à la littérature, à la linguistique, à l'histoire, à l'esthétique, soit **à l'ensemble des Humanités classiques et contemporaines**. En deux ans, **l'étudiant** qui aura été **accepté** dans cette formation, **passe 4 semestres dans 3 universités européennes** parmi les **6 qui forment le consortium.** En cas de succès, il obtient un diplôme multiple des universités où il aura étudié : l'Università degli Studi di Bergamo (Italie), The University of Saint Andrews (Ecosse), l'Universidade Nova de Lisboa (Portugal), The University of Sheffield (Angleterre), l'Universidad de Santiago de Compostela (Espagne) et l'Université de Perpignan Via Domitia (France).

➜ DOMAINE Sciences et techniques des activités physiques et sportives

1 licence

UFR

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) (Font-Romeu) — STHI
4 Spécialités de licence :
- Education et motricité
- Activités physiques adaptées et santé
- Management du sport
- Entrainement sportif

➜ DIPLÔMES Universitaires - D.U.

DROIT, ECONOMIE, GESTION :

Intitulé du D.U.	Lieu de formation	Composante	Label
Droit et négociation immobilière	Narbonne, Paris, autres	UFR SJE	*Label Focus*
Estimation des biens immobiliers	Narbonne, Paris, autres	UFR SJE	*Focus*
Santé, médecine et droit	Perpignan	UFR SJE	*Formation continue*
Viellissement et personnes âgées, spécialité « agent de convivialité »	Perpignan	UFR SJE	*Formation continue*
Construction multidimentionelle des soins paliatifs	Perpignan	UFR SJE	*Formation continue*
Valorisation des activités culturelles	Perpignan	FIDAF	*Qualifiant Supérieur M*
Gouvernance des collectivités publiques et développement	Perpignan	FIDAF	*Qualifiant Supérieur M*
Banque et Finance dans les pays en voie de développement	Perpignan	FIDAF	*Qualifiant Supérieur L*
Droit des étrangers	Perpignan	FIDAF	*Focus/Formation continue*
Assistant comptable qualifé (ACQ)	Perpignan	IUT	*Complément de cursus*
Gestion de projets dans l'économe sociale et solidaire	Perpignan	IUT	*Formation continue*
Le Français Langue Diplomatique et des Relations Internationales	Perpignan	IUT	*Initiation/Préparation*
Dirigeant de petite entreprise	Perpignan	IUT	*Formation continue*
Engagement Etudiant	Perpignan	UFR STHI	*Focus*
Mode, Luxe et Art de Vivre	Paris	UFR STHI	*Focus*
MBA : Industries de la mode et produits de luxe (Fashion Industries and Luxury Goods)	Paris	UFR STHI	*Focus*
Manager hotêllerie de plein air	Perpignan	UFR STHI	*Formation continue*
Gestion financière, juridique et fiscale de patrimoine	Perpignan	IAE	*Formation continue*

ARTS, LETTRES ET LANGUES :

Intitulé du D.U.	Lieu de formation	Composante	Label
Langues étrangères Niveau de sortie A1	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Langues étrangères Niveau de sortie A2	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Langues étrangères Niveau de sortie B1 (validable en CLES 1)	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Langues étrangères 1ère partie B2	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Langues étrangères Niveau de sortie B2 (validable en CLES 2)	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Anglais-Préparation au test TOEIC	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Préparation au CLES 2	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation* *Formation continue*
Didactique du Français Langue Etrangère	Perpignan	UFR LSH	*Complément de cursus*
Pédagogie Musicale	Perpignan	UFR LSH	*Focus*

Etudes Francaises niveau A1 du cadre européen (DUEF A1)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Etudes Francaises niveau A2 du cadre européen (DUEF A2)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Etudes Francaises niveau B1 du cadre européen (DUEF B1)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Etudes Francaises niveau B2 du cadre européen (DUEF B2)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Etudes Francaises niveau C1 du cadre européen (DUEF C1)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Etudes Francaises niveau C2 du cradre européen (DUEF C2)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*
Diplôme Français sur Objectifs universitaires préparant aux études à l'Université (DU FOU)	Perpignan	CUEF	*Initiation/Préparation*

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

Intitulé du D.U.	Lieu de formation	Composante	Label
Management International en Tourisme et Hôtellerie	Marrakech, Tunis, Nîmes	UFR STHI	*Qualifiant Supérieur M*
Supérieur en Hôtellerie	Tunis	UFR STHI	*Focus*
Assistant clientèle	Perpignan	UFR STHI	*Formation continue*
Conseiller accueil ventes	Perpignan	UFR STHI	*Formation continue*
Ingéniererie Banque Assurance Mutuelle	Perpignan	UFR STHI	*Formation continue*
Vin, tourisme et culture	Perpignan	UFR STHI	*Initiation/Préparation*
Tourisme et Loisirs Sportifs	Prades	UFR STHI	*Focus*
Gérontologie : politiques sociales et enjeux praxéologiques	Mende	UFR STHI	*Focus/Formation continue*
Etude des Pratiques Sociales (DUEPS)	Narbonne	UFR SJE	*Initiation/Préparation*
Certificat de Langue Catalane A (CeLCat A) Certificat de Llengua Catalana A	Perpignan	IFCT	
Certificat de Langue Catalane B1 (CeLCat B1) Certificat de Llengua Catalana B1	Perpignan	IFCT	
Certificat de Langue Catalane B2 (CeLCat B2) Certificat de Llengua Catalana B2	Perpignan	IFCT	
Préparation au C2i niveau 2 Enseignant (C2i2E)	Perpignan	LSH	*Préparation/Initiation Formation continue*

SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ :

Intitulé du D.U.	Lieu de formation	Composante	Label
Chef d'équipe - Assistant Chef de Chantier(CE-ACC)	Perpignan	IUT	*Focus*
Environnement, Qualité, Sécurité : Approche du Management Intégré	Perpignan	IUT	*Focus*
Année préparatoire à l'entrée à l'IUT	Perpignan	IUT	*Préparation/Initiation*
Semestre préparatoie à l'entrée à l'IUT	Perpignan	IUT	*Préparation/Initiation*
Management Qualité Environnementale du Bâtiment (MQEB)	Perpignan	UFR SEE	*Formation continue*
Technicien Equipements Solaires (TES)	Perpignan	UFR SEE	*Formation continue*

STAPS :

Intitulé du D.U.	Lieu de formation	Composante	Label
Coach Hydrothérapeute espaces de remise en forme et de bien-être	Marrakech	UFR STHI	*Focus*
Technicien vidéo Dartfish dans l'analyse sportive	Font Romeu	UFR STHI	*Focus*
Spa Manager (directeur) d'espaces de remise en forme et de bien-être	Marrakech	UFR STHI	*Focus*
Préparation Physique Rugby	Font Romeu	UFR STHI	*Complément de cursus*
Réhabilitation Stimulée par les Activités Equestres à Objectif Thérapeutique	Font Romeu	UFR STHI	*Complément de cursus Formation continue*
Arts du mouvement dans l'intervention éducative, socio-sanitaire et thérapeutique	Font Romeu	UFR STHI	*Formation continue*

PRÉPARATION AUX MÉTIERS ÉDUCATION FORMATION :

Enseignement primaire - Sciences Humaines et Sociales	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Enseignement primaire bilingue Catalan-Français - Arts Lettres et Langues	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Secondaire Histoire Géographie - Sciences Humaines et Sociales	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Secondaire Lettres - Arts Lettres et Langues	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Secondaire Anglais - Arts Lettres et Langues	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Secondaire Espagnol - Arts Lettres et Langues	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*
Certificat Histoire des arts - Sciences Humaines et Sociales	Perpignan	UFR LSH	*Initiation/Préparation*

S'inscrire à l'UPVD - MODE D'EMPLOI

Étape 1 : RETRAIT DU DOSSIER

Inscriptions en juillet 2011

QUI ?

✔ Les **bacheliers** session 2011 ou de session antérieure n'ayant jamais été inscrits dans une université,
✔ Les **étudiants admis en 1ère session d'examens** de l'année précédente,
✔ Les **étudiants souhaitant s'inscrire dans les masters « Métiers de l'enseignement et formation »**
✔ Les **étudiants** rencontrant une **situation particulière** devront obligatoirement retirer à l'UPVD ou télécharger sur le site, un dossier d'inscription.
Sont concernés les UFR SEE, SJE, LSH, STHI, FIDEF et l'IAE.

QUAND ?

Du 6 juillet au 22 juillet 2011

OÙ ET COMMENT ?

- **Retrait** du dossier d'inscription : au **bâtiment "B.A.S.E."** (Bâtiment d'Accueil et des Services à l'Étudiant) ou
- **téléchargement** du dossier :
http://inscriptions.univ-perp.fr/inscriptions/
ou sur le site de l'UPVD : ***www.univ-perp.fr***
rubrique **"Inscriptions 2011-2012"**

Inscriptions en septembre 2011

QUI ?

✔ Les bacheliers 2011 qui n'ont pu s'inscrire en juillet en raison, soit d'une attente de réponse à l'admission dans une filière sélective, soit d'une attente de réponse d'attribution de bourse,
✔ Les candidats à la capacité de droit 1ère année, ou au D.A.E.U.
✔ Toute réinscription en licence, master, doctorat,
✔ Les étudiants admis sur validation, inscription dérogatoire ou plan d'études individualisé (étudiants venant de BTS, IUT, CPGE...)
✔ Les étudiants arrivant d'une autre université,
✔ Les étudiants préparant un Diplôme d'Université (D.U.)
✔ Les candidats à la capacité en droit 2ème année,
✔ Les auditeurs libres.

QUAND ?

Du 1er au 30 septembre 2011 pour le niveau licence

Pour l'IUT :

Prise de RDV selon les modalités indiquées lors de la procédure de recrutement et téléchargement du dossier d'inscription sur le site internet de l'IUT : ***http://www.iut-perp.com***

Attention *: aucun dossier ne sera adressé par courrier. Il est possible de l'éditer directement sur le site de l'université : **http://www.univ-perp.fr** ;*
*« **A la Une** » rubrique « **Inscriptions 2011/2012** »*

Étape 2 : PRISE DE RENDEZ-VOUS

Après retrait de ce dossier, un rendez-vous doit être **obligatoirement** pris en se connectant sur le site Internet de l'université à l'adresse suivante : ***http://inscriptions.univ-perp.fr*** Les inscriptions n'auront lieu que sur rendez-vous. Aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone ou à l'accueil.

QUAND ?

Du 20 juin au 22 juillet 2011
Du 25 août au 30 septembre 2011

Étape 3 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Afin de réaliser l'inscription administrative définitive, il convient de se présenter au jour et à l'heure fixés, **au service de la scolarité centrale, bâtiment B.A.S.E.** La saisie du dossier, le paiement des droits (par chèque ou par mandat-cash à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UPVD) et la délivrance de la carte d'étudiant, qui constituent les formalités administratives, seront accomplis lors de ce rendez-vous. **Il est impératif de venir à ce rendez-vous avec le dossier dûment complété et les pièces sollicitées.** (Notamment l'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident couvrant l'année universitaire 2011-2012 à demander à votre assureur).

Attention *: tout dossier incomplet sera rejeté et un autre rendez-vous devra être pris pour effectuer l'inscription administrative.*

QUAND ?

Du 6 au 22 juillet 2011
Du 1er au 30 septembre 2011

RÉGIMES PARTICULIERS :

Doctorats :

L'étudiant doit tout d'abord s'adresser à la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED) Bâtiment B2. Les demandes d'autorisation d'inscription auront lieu à compter **du 1er septembre jusqu'au 25 novembre 2011** : tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Tiers Temps pédagogique :

les étudiants désireux de bénéficier du tiers temps pédagogique (pour cause de handicap ou de problème de santé) doivent effectuer une double démarche : dans un premier temps, ils doivent s'adresser au Service de Médecine Préventive du campus (04 68 66 24 46), afin d'obtenir une autorisation du médecin, dans un second temps, ils signaleront leur cas auprès du service de scolarité de l'UFR ou de l'institut dont ils dépendent.
La cellule HANDICAP de la DOSIP peut les aider dans ces démarches.

Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF) : Inscriptions toute l'année.

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS

L'inscription aux examens, distincte de l'inscription administrative, est **OBLIGATOIRE**. Elle s'effectue auprès des services de scolarité pédagogique des composantes.

Scolarité UFR Lettres et Sciences Humaines, bât. Y, rdc
Les inscriptions dès **septembre 2011** pour toutes les filières.
Les changements d'option se feront **du lundi 16 janvier au vendredi 27 janvier 2012.**

Scolarité UFR Sciences Juridiques et Economiques, bât. F3, rdc
Les inscriptions pédagogiques des licences en droit et AES se feront **en même temps que les inscriptions administratives.** Période de réorientation en Licence 1 : **Du lundi 2 janvier au 20 janvier 2012**

Scolarité UFR Sciences, bât. C, rdc
Les inscriptions pédagogiques se dérouleront **début septembre 2011 pour le semestre 1** et **du 1er au 16 décembre 2011 pour le semestre 2.**

Scolarité UFR Sport, Tourisme, Hôtellerie Internationale, bât. CIFEE, 1er étage.
Les inscriptions se feront **courant septembre 2011** directement sur le lieu des cours. (Site F. Romeu, Site Mende, Site Percier, …)

Scolarité UFR Faculté Internationale des Droits D'Afrique Francophone, bât. F2, 1er étage
Les inscriptions se feront **du 14 novembre au 10 décembre 2011.**

Scolarité Institut d'Administration des Entreprises, bât. F2
Les inscriptions pédagogiques 2011-2012 se feront en même temps que les inscriptions administratives, soit **au plus tard le 30 septembre 2011**

Scolarité Institut Franco-Catalan Transfrontalier, bât. P1
Les inscriptions pédagogiques se feront **dès septembre 2011.**

Le calendrier universitaire par scolarité :

➜ UFR Sciences Juridiques et Economiques SJE

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

➜ Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF :
du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
➜ Réinscriptions Master 2 et Licences Pro :
du 15 septembre au 15 novembre 2011
➜ Réorientations 1ère année :
du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques
(Scolarité pédagogique – Bâtiment F3 porte 302 – R de C)

➜ Filières Droit et AES :
du 6 juillet 2011 au 22 juillet 2011 et
du 1er septembre 2011 au 15 novembre 2011
➜ Filière IEJ (PRECAPA) :
du 15 novembre 2011 au 15 décembre 2011

Les inscriptions pédagogiques se feront en même temps que les inscriptions administratives. Les dossiers en vue de l'inscription pédagogique sont à retirer à la scolarité concernée ou peuvent être téléchargés sur le site de l'université **www.univ-perp.fr**

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

➜ Rentrée pédagogique des 1ères années :
du 5 au 9 septembre 2011
➜ Réunions d'information de la composante :
● Licence Droit :
jeudi 8 septembre 2011 de 15h à 16h Amphi 3
● Licence AES :
lundi 5 septembre 2011 de 14h à 15h F309
➜ Journée Campus lycéen :
cours suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17 h
➜ Début des enseignements du 1er semestre :
lundi 12 septembre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre :
samedi 10 décembre 2011
➜ Début des enseignements du 2e semestre :
lundi 9 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du 2e semestre :
samedi 7 avril 2012

3. EXAMENS

➜ 1ère session d'examens du 1er semestre :
du lundi 12 décembre 2011 au samedi 17 décembre 2011
et du mardi 3 janvier 2012 au samedi 7 janvier 2012
➜ 1ère session d'examens du 2e semestre :
du lundi 23 avril 2012 au samedi 12 mai 2012
➜ 2e session d'examens :
du lundi 4 juin 2012 au samedi 30 juin 2012

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

➜ Lundi 14 mai 2012
➜ Lundi 25 juin 2012

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances
➜ Du mercredi 26 octobre 2011 après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin
➜ Du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 3 janvier 2012 au matin
➜ Du samedi 18 février 2012 après les cours au lundi 27 février 2012 au matin
➜ Du samedi 7 avril 2012 après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin

Jours fériés
➜ Toussaint : mardi 1er novembre 2011
➜ Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
➜ Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
➜ Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
➜ Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
➜ Ascension : jeudi 17 mai 2012
➜ Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

6. CAS PARTICULIERS

Master 2 de droit public spécialité « administration et droit de l'action publique » et master 2 droit privé et sciences criminelles spécialité « droit économique et relations d'affaires et spécialité « droit du contentieux »

Calendrier des enseignements :
● Début des enseignements du 1er semestre :
➜ lundi 12 septembre 2011
● Fin des enseignements du 1er semestre :
➜ samedi 17 décembre 2011
● Début des enseignements du 2e semestre :
➜ mardi 17 janvier 2012
● Fin des enseignements du 2e semestre :
➜ samedi 17 mars 2012

Calendrier des examens :
● 1ère session d'examens du 1er semestre :
➜ du mardi 3 janvier 2012 au lundi 16 janvier 2012
● 1ère session d'examens du 2ème semestre :
➜ du lundi 19 mars 2012 au samedi 31 mars 2012 et du lundi 18 juin 2012 au samedi 30 juin 2012 pour les soutenances de mémoire et de rapports de stage
● 2e session d'examens du 1er et 2e semestre :
➜ du lundi 2 juillet 2012 au samedi 7 juillet 2012

Licence professionnelle droit et gestion de la filière vitivinicole

Directeur : Sébastien ROBINNE, maître de Conférence, responsable pédagogique et responsable du suivi des étudiants
Responsable Informatique : Cyril SALLES,
Responsable projet tuteuré : Laurent BORREILL, chef de Service Espace Rural Grand Narbonne
Personnels Administratifs : Choukri MOUNSIF - Bernadette LE LIEVRE – Carole BARTOLOME

Calendrier des enseignements :
● Rentrée universitaire 2011-2012 :
➜ lundi 12 septembre 2011 à 10h00, présentation de la filière vitivinicole
● Début des cours du 1er semestre :
➜ mardi 13 septembre 2011
● Fin du 1er semestre :
➜ vendredi 2 décembre 2011 - dernier délai pour inscription des groupes de projets tuteurés et des sujets
● Début des cours 2ème semestre :
➜ lundi 2 janvier 2012
● Fin du 2e semestre :
➜ lundi 5 mars 2012 - et date limite de dépôt des conventions, le mardi 28 février 2012
● Période de stage :
➜ du lundi 26 mars 2012 au vendredi 15 juin 2012 (12 semaines consécutives)

Calendrier des examens :
● 1ère session d'examens du 1er semestre :
➜ du lundi 5 décembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011
● 1ère session d'examens du 2ème semestre :
➜ du lundi 12 mars 2012 au vendredi 23 mars 2012
● Soutenance rapport de stage et projets tuteurés :
➜ jeudi 21 juin 2012
● Dépôt des rapports et projets :
➜ vendredi 22 juin 2012
● 2e session d'examens :
➜ du lundi 3 septembre 2012 au vendredi 7 septembre 2012

Pôle droit de l'urbanisme et de l'immobilier (antenne délocalisée de Narbonne)

Directeur : Frédéric Bouin
Responsable des relations extérieures et de la formation continue : Jean-Marc Février, Professeur
Secrétariat : Anne Delage et Bénédicte Besson
04 68 90 11 28 - iupdc@univ-perp.fr

Calendrier des enseignements : (CM, TD)
➜ Rentrée universitaire licence professionnelle droit de l'immobilier et du master 1 et 2 professionnel droit de l'urbanisme et de l'immobilier : lundi 19 septembre 2011
➜ Fin des cours du 1er semestre : samedi 10 décembre 2011
➜ Début des cours du second semestre : lundi 2 janvier 2012
➜ Fin des cours du second semestre : samedi 24 mars 2012

Calendrier des examens :
➜ 1ère session d'examens du premier semestre :
du lundi 12 décembre 2011 au samedi 17 décembre 2011
➜ 1ère session d'examens du second semestre :
du lundi 26 mars 2012 au samedi 31 mars 2012
➜ 2ème session d'examens du premier et du second semestre :
du lundi 3 septembre 2012 au vendredi 7 septembre 2012
➜ Soutenance des rapports de licence professionnelle « droit de l'immobilier » et de mémoires de master professionnel « droit de l'urbanisme et de l'immobilier » :
du lundi 27 août 2012 au vendredi 31 aout 2012

Calendrier des enseignements : (CM, TD)
➜ Rentrée universitaire licence professionnelle « droit de l'immobilier » : lundi 12 septembre 2011
➜ Rentrée universitaire master 1 professionnel » droit de l'urbanisme et de l'immobilier » : lundi 19 septembre 2011
➜ Rentrée universitaire master 2 professionnel « droit de l'urbanisme et de l'immobilier » : jeudi 14 septembre 2011
➜ Fin des cours du 1er semestre : vendredi 13 janvier 2012
➜ Début des cours du second semestre : lundi 23 janvier 2012
➜ Fin des cours du second semestre : vendredi 8 juin 2012

Calendrier des examens :
➜ 1ère session d'examens du premier semestre :
Du lundi 16 janvier au vendredi 20 janvier 2012
➜ 1ère session d'examens du second semestre :
Du mardi 11 juin au vendredi 15 juin 2012
➜ 2ème session d'examens du premier et du second semestre : Du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre 2012

➜ Soutenance de rapports de licence professionnelle « Droit de l'immobilier » et de mémoires de master professionnel « droit de l'urbanisme et de l'immobilier » : Du lundi 20 août au vendredi 24 août 2012

➜ UFR Sciences Exactes et Expérimentales SEE

Voté au Conseil d'UFR SEE le mardi 12 avril 2011

- Licence Biologie – Ecologie / Licence Mathématiques, Informatique / Licence Physique, Chimie /
- Licence Sciences de la Terre et de l'Environnement
- Licence professionnelle Administrateur de Systèmes / Licence professionnelle TEFER / Licence professionnelle TSE
- Master EFD 2 Ecologie Fonctionnelle et Développement Durable, Génomique Environnementale 2e année

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

➜ Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
➜ Réinscriptions Master 2 et Licences Pro : du 15 septembre au 15 novembre 2011
➜ Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques (Scolarité pédagogique – Bâtiment C - rdc)

➜ Toutes les filières : septembre 2011 (pour le semestre 1) et du 23 janvier au 17 février 2012 (pour le semestre 2)

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

➜ Rentrée pédagogique des 1ères années : du 05 au 09 septembre 2011
➜ Réunions d'information de la composante : du 05 au 12 septembre 2011
➜ Journée Campus lycéen, les cours seront suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17h
➜ Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 10 décembre 2011 ou samedi 17 décembre 2011 pour certaines formations
➜ Début des enseignements du 2e semestre : lundi 16 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du 2e semestre : samedi 28 avril 2012 ou samedi 12 mai 2012 pour certaines formations
- pour la licence pro ADMISYS le samedi 24 mars 2012
- pour la licence pro TEFER le samedi 17 mars 2012
- pour la licence pro TSE le samedi 17 mars 2012

Version au 12/04/2011

3. EXAMENS

● **1ère Session d'examens 1° semestre :**
➜ du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2011
➜ du mardii 03 janvier au samedi 14 janvier 2012
● **1ère Session d'examens 2° semestre :**
➜ du lundi 14 mai 2011 au samedi 02 juin 2012
➜ pour la licence pro ADMISYS : du lundi 26 mars 2012 au samedi 07 avril 2012
➜ pour la licence pro TEFER : du lundi 19 mars 2012 au samedi 31 mars 2012
➜ pour la licence pro TSE : du lundi 19 mars 2012 au samedi 31 mars 2012
➜ pour le master 2 Génomique Environnementale : du lundi 28 mai 2012 au samedi 02 juin 2012
➜ Les soutenances de mémoire licences pro ADMISYS, TEFER, TSE auront lieu du lundi 02 juillet 2012 au samedi 07 juillet 2012

● **2ème session d'examens :**
➜ du lundi 04 juin au samedi 30 juin 2012 pour les licences, et certains masters 1
➜ pour les licences pro ADMISYS, TEFER, TSE : du lundi 03 septembre au samedi 08 septembre 2012
➜ pour le master 2 Génomique Environnementale : du lundi 18 juin au samedi 23 juin 2012

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

➜ Lundi 14 mai 2012 ➜ Vendredi 15 juin 2012
➜ Vendredi 6 juillet 2012 ➜ Vendredi 7 septembre 2012

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances

● Noël : du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 03 janvier 2012 au matin
● Hiver : du samedi 18 février 2012 après les cours au lundi 27 février 2012 au matin
● Printemps : du samedi 07 avril 2012 après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin

Jours fériés

➜ Toussaint : mardi 1er novembre 2011
➜ Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
➜ Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
➜ Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
➜ Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
➜ Ascension : jeudi 17 mai 2012
➜ Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

➜ UFR Lettres et Sciences Humaines LSH

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

➜ Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
➜ Réinscriptions Master 2 et Licences Pro : du 15 septembre au 15 novembre 2011
➜ Réorientations 1ère année : du 16 janvier au 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques (Scolarité pédagogique – Bâtiment Y)

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

➜ Rentrée pédagogique des L1 : du 5 au 9 septembre 2011
➜ Journée Campus lycéen : cours suspendus le jeudi 24 novembre 2011 jusqu'à 17 h sur le campus principal de l'UPVD
➜ Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 10 décembre 2011 (rattrapage 12 au 16 décembre)
➜ Début des enseignements du 2e semestre : lundi 16 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du 2e semestre : samedi 7 avril 2012 (rattrapage du 23 au 28 avril)

3. EXAMENS

● **1ère Session d'examens 1° semestre :**
➜ du mardi 3 janvier au samedi 14 janvier 2012
● **1ère Session d'examens 2° semestre :**
➜ du mercredi 2 mai au mercredi 16 mai 2012
● **2ème session d'examens :**
➜ du lundi 11 juin au samedi 23 juin 2012

4. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances

● Toussaint : du mercredi 26 octobre après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin
● Noël : du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 3 janvier 2012 au matin
● Hiver : du samedi 18 février 2012 après les cours au lundi 27 février 2012 au matin
● Printemps : du samedi 7 avril 2012 après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin

Jours fériés

➜ Toussaint : mardi 1er novembre 2011
➜ Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
➜ Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
➜ Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
➜ Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
➜ Ascension : jeudi 17 mai 2012
➜ Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

5. FIN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

➜ Le 30 septembre 2012

➜ UFR Sports, Tourisme, Hôtellerie Internationale STHI

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

➜ Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
➜ Réinscriptions Master 2 et Licences Pro : du 15 septembre au 15 novembre 2011
➜ Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

➜ Rentrée pédagogique des 1ères années : 7, 8 et 9 septembre 2011
➜ Journée Campus lycéen : cours suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17 h
➜ Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre : vendredi 16 décembre 2011
➜ Début des enseignements du 2e semestre : mercredi 11 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du 2e semestre : vendredi 23 mars 2012

Observations :
- *Le cas échéant, détailler par niveau ou par filière.*
- *Prendre en compte les contraintes des cours communs et mutualisés entre les différentes composantes.*

3. EXAMENS

● **1ère Session d'examens 1° semestre :**
➜ du mardi 3 janvier au mardi 10 janvier 2012
● **1ère Session d'examens 2° semestre :**
➜ du lundi 26 mars au vendredi 30 mars 2012
● **2ème session d'examens :**
➜ du mardi 4 septembre au mardi 11 septembre 2012
● **Date de début des stages :**
➜ Le lundi 2 avril 2012

Observations :
- *Prendre en compte les contraintes des épreuves des matières communes et mutualisées pour toutes les formations concernées.*
- *Pour les licences, la 2ème session d'examens doit être terminée au plus tard à la fin du mois de juin.*

4. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances

● Toussaint : du mercredi 26 octobre après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin
● Noël : du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012
● Hiver : du samedi 18 février au dimanche 26 février 2012
● Printemps : du samedi 7 avril au dimanche 22 avril 2012

Jours fériés

➜ Toussaint : mardi 1er novembre 2011
➜ Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
➜ Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
➜ Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
➜ Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
➜ Ascension : jeudi 17 mai 2012
➜ Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

➜ Antenne de Mende

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

➜ Inscriptions licence pro CNEA : du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet 2011
➜ Réinscriptions toutes filières : du jeudi 1er septembre au mardi 15 novembre 2011
➜ Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

➜ Rentrée pédagogique pour tous : lundi 12 septembre 2011
➜ Début des enseignements du 1er semestre : 12 septembre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre : 16 décembre 2011
➜ Début des enseignements du 2ème semestre : 10 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du 2ème semestre : 17 février 2012 (Licences Pro CNEA + TAFEU), 23 mars 2012 (Licence 3 + M1 + M2)
➜ Début des stages : lundi 5 mars 2012 (Licences pros), lundi 2 avril 2012 (L3+M1+M2)

Observations :
- *Le cas échéant, détailler par niveau ou par filière.*
- *Prendre en compte les contraintes des cours communs et mutualisés entre les différentes composantes.*

3. EXAMENS

● **1ère Session d'examens 1° semestre :**
➜ du mardi 3 janvier au lundi 9 janvier 2012
● **1ère Session d'examens 2° semestre :**
➜ du lundi 27 février au vendredi 2 mars 2012 (licences pro), du lundi 26 mars au vendresi 30 mars 2012 (L3 + M1 + M2)
● **2ème session d'examens :**
➜ du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre 2012

Observations :
- *Prendre en compte les contraintes des épreuves des matières communes et mutualisées pour toutes les formations concernées.*

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

➜ Lundi 30 janvier 2012
➜ Lundi 28 juin 2012
➜ Jeudi 27 septembre 2012

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances

● Toussaint : du mercredi 26 octobre après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin

- Noël : du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012
- Hiver : du samedi 18 février au dimanche 26 février 2012
- Printemps : du samedi 7 avril au dimanche 22 avril 2012

Jours fériés

- Toussaint : mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
- Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
- Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
- Ascension : jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

6. FIN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Le 30 septembre 2012

UFR Faculté Internationale De Droit Comparé des Etats Francophones FIDEF

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

- Bacheliers 2011 / primo-inscriptions / masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
- Réinscriptions toutes filières : du jeudi 1er septembre au mardi 15 novembre 2011
- Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques (Scolarité pédagogique – Bâtiment F2- Porte F 222)

- Toutes Filières : du 14 novembre au 10 décembre 2011

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

- Rentrée pédagogique des L1 : du 5 au 9 septembre 2011
- Journée Campus lycéen : cours suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17h sur le campus principal de l'UPVD
- Début des enseignements du 1er semestre : lundi 17 Octobre 2011
- Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 14 janvier 2012
- Début des enseignements du 2ème semestre : lundi 30 janvier 2012
- Fin des enseignements du 2ème semestre :
  - Master Professionnel : 17 mars 2012,
  - D.U. Banque et Finance des pays en voie de développement : 7 avril 2012
  - Master 1 et Master Recherche : 26 mai 2012

3. EXAMENS

- **1ère Session d'examens 1° semestre :**
- du 16 janvier au 27 janvier 2012
- **1ère Session d'examens 2° semestre :**
- Master Professionnel : 19 au 30 Mars 2012
- D.U. Banque et Finance des pays en voie de développement : du 10 au 20 avril 2012
- Master 1 et Master 2 Recherche : du 1er au 12 juin 2012
- **2ème session d'examens :**
- du 3 au 14 septembre 2012

• Départ en stage pour le Master 2 Professionnel à compter du 1er avril 2012

• Départ en stage pour le D.U. Banque et Finance des pays en voie de développement à compter du 1er mai 2012

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

- Dernière quinzaine de juin 2012
- Dernière quinzaine de juillet 2012
- Première quinzaine de septembre 2012

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS *(à titre indicatif pour les composantes concernées)*

Vacances

- Noël : du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 3 janvier 2012 au matin
- Printemps : du samedi 7 avril après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin

Jours fériés

- Toussaint : mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
- Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
- Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
- Ascension : jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

6. FIN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Le 30 septembre 2012

Institut d'Administration de l'Entreprise IAE

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité centrale – Bâtiment BASE)

- Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
- Réinscriptions Master 2 et Licences Pro : du 15 septembre au 15 novembre 2011
- Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques (Scolarité pédagogique – Bâtiment F2- Porte F 222)

- Les inscriptions pédagogiques se feront en même temps que les inscriptions administratives. Les documents d'inscription pédagogique sont à retirer à la scolarité concernée ou peuvent être téléchargés sur le site de l'université **http://www.univ-perp.fr**

- **Licence**
- Du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
- Du jeudi 1er au 30 septembre 2011
- **Masters**
- Du 1er septembre 2011 au vendredi 30 septembre 2011

4. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

- Rentrée pédagogique des 1ères années : du 5 au 9 septembre 2011
- Réunions d'information de la composante : du 5 au 9 septembre 2011 dans la continuité des réunions d'information du SCUIO
- Journée Campus lycéen : cours suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17 h

Licence 1 et 2 :

- Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
- Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 10 décembre 2011
- Début des enseignements du 2e semestre : lundi 9 janvier 2012
- Fin des enseignements du 2e semestre : samedi 7 avril 2012

Licence 3 :

- Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
- Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 3 décembre 2011
- Début des enseignements du 2e semestre : mardi 3 janvier 2012
- Fin des enseignements du 2e semestre : samedi 31 mars 2012

Masters 1 et 2 :

- Début des enseignements du 1er semestre : lundi 12 septembre 2011
- Fin des enseignements du 1er semestre : samedi 3 décembre 2011
- Début des enseignements du 2e semestre : mardi 3 janvier 2012
- Fin des enseignements du 2e semestre : samedi 17 mars 2012

Stages :

- Licence 3 (1 mois) : Avril 2012
- Master 1 (de 2 à 5 mois) : du lundi 2 avril 2012 au vendredi 31 août 2012
- Masters 2 (de 3 à 5 mois) : du lundi 2 avril 2012 au vendredi 31 août 2012
- Date limite de dépôt des conventions de stage : 10 jours avant le début du stage et au plus tard le lundi 21 mai 2012

3. EXAMENS

Licence 1 et 2 :

- **1ère session d'examens du 1er semestre :**
- du lundi 12 décembre 2011 au samedi 7 janvier 2012
- **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
- du lundi 23 avril 2012 au samedi 12 mai 2012
- **2e session d'examens :**
- du lundi 11 au samedi 30 juin 2012

Licence 3 :

- **1ère session d'examens du 1er semestre :**
- du lundi 5 décembre 2011 au samedi 17 décembre 2012
- **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
- du mercredi 2 au samedi 19 mai 2012
- **2e session d'examens :**
- du lundi 11 au samedi 30 juin 2012

Masters 1 :

- **1ère session d'examens du 1er semestre :**
- du lundi 5 au samedi 17 décembre 2011
- **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
- du lundi 19 au samedi 31 mars 2012
- **2e session d'examens :**
- du 13 au 22 septembre 2012
- **Dates de soutenance :**
- du lundi 2 au samedi 7 juillet 2012 puis du jeudi 30 août au mardi 11 septembre 2012 (en fonction des dates de retour)

Masters 2 :

- **1ère session d'examens du 1er semestre :**
- du lundi 5 au samedi 17 décembre 2011
- **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
- du lundi 19 au samedi 31 mars 2012
- **2e session d'examens :**
- du lundi 17 au samedi 29 septembre 2012
- **Dates de soutenance :**
- du lundi 3 au vendredi 15 septembre 2012

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES 2012-2013

- Licence 1ère et 2e année : jeudi 14 juin 2012 et mardi 4 septembre 2012
- Licence 3e année : vendredi 15 juin 2012 et vendredi 7 septembre 2012
- Master 1ère année : lundi 18 juin 2012 et vendredi 7 septembre 2012
- Masters 2 : 1ère commission : mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 juin 2012, 2nde commission : jeudi 6 septembre 2012 (sous réserve de places disponibles)

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances

- Toussaint : Pour les étudiants de Licence 1 et 2 uniquement : du mercredi 26 octobre 2011 après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin
- Noël : du samedi 17 décembre 2011 après les cours au mardi 3 janvier 2012 au matin
- Hiver : Pour les étudiants de Licence uniquement : du samedi 18 février 2012 après les cours au lundi 27 février 2012 au matin
- Printemps : Pour les étudiants de Licence uniquement : du samedi 7 avril 2012 après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin

Jours fériés

- Toussaint : mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
- Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
- Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
- Ascension : jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

Institut Franco Catalan Transfrontalier

1. INSCRIPTIONS

Inscriptions administratives (Scolarité Centrale administrative, rdc du Bât CIFEE)

- Bacheliers 2011/primo-inscriptions, licences générales/masters MEF : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet 2011
- Réinscriptions Master 2 et Licences Pro : du 15 septembre au 15 novembre 2011
- Réorientations 1ère année : du lundi 23 janvier au mercredi 8 février 2012

Inscriptions pédagogiques (Scolarité pédagogique située Maison des Pays Catalans, au secrétariat)

- Licences : en septembre 2011
- Masters : le lundi 17 octobre 2011

2. INFORMATION - ENSEIGNEMENTS

- Réunion d'information **Licences 1ère-2e-3e année ETC** : lundi 5 septembre 2011 - salle 114
- Réunion d'information **Masters** : lundi 3 octobre 2011 - salle 114
- Journée Campus Lycéens : cours suspendus le 24 novembre 2011 jusqu'à 17h sur le Campus principal de l'UPVD
- Début des enseignements du **1er semestre Licences** : lundi 12 septembre 2011
- Fin des enseignements du 1er semestre Licences : vendredi 16 décembre 2011
- Début des enseignements du **2e semestre Licences** : lundi 16 janvier 2012
- Fin des enseignements du 2e semestre Licences : vendredi 18 mai 2012

➜ Début des enseignements du **1er semestre Masters** : mardi 4 octobre 2011
➜ Fin des enseignements du 1er semestre Masters : vendredi 16 décembre 2011
➜ Début des enseignements du **2e semestre Masters** : lundi 30 janvier 2012
➜ Fin des enseignements du **2e semestre Masters** : vendredi 18 mai 2012

3. EXAMENS

Licences :
● **1ère session d'examens du 1er semestre :**
➜ du mardi 3 janvier au mardi 10 janvier 2012
● **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
➜ du lundi 21 au vendredi 25 mai 2012
● **2e session d'examens :**
➜ du lundi 4 au vendredi 8 juin 2012

Masters :
● **1ère session d'examens du 1er semestre :**
➜ du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2012
● **1ère session d'examens du 2ème semestre :**
➜ du mercredi 23 au vendredi 25 mai 2012
● **2e session d'examens :**
➜ du lundi 4 au vendredi 8 juin 2012
● **Date début des stages Master pro RT :**
➜ début juin 2012.

4. RÉUNIONS DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

➜ juin 2012

5. VACANCES UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Vacances
● Toussaint : du mercredi 26 octobre 2011 après les cours au jeudi 3 novembre 2011 au matin
● Noël : du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012
● Hiver : samedi 18 février au dimanche 26 février 2012
● Printemps : du samedi 7 avril au dimanche 22 avril 2012

Jours fériés
➜ Toussaint : mardi 1er novembre 2011
➜ Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2011
➜ Lundi de Pâques : lundi 9 avril 2012
➜ Fête du Travail : mardi 1er mai 2012
➜ Victoire 1945 : mardi 8 mai 2012
➜ Ascension : jeudi 17 mai 2012
➜ Lundi de Pentecôte : lundi 28 mai 2012

➜ Institut Universitaire de Technologie IUT

(cf livret d'accueil de l'IUT) - www.iut-perpignan.com

■ La formation continue

■ Service de Formation Continue (SFC)

Batiment Z, rez de chaussée

Directeur : Frédéric BRAJOU
Responsable administratif : Michèle CORNET
✆ : 04 30 19 81 41 - **sfc@univ-perp.fr**
http://www.univ-perp.fr/fr/formation/service_de_formation_continue

La formation continue est une mission prioritaire de l'Université de Perpignan Via Domitia.

Les missions du service de formation continue de l'université :
✔ Accueillir et informer les adultes en reprise d'études ;
✔ Conseiller et aider à la construction du projet professionnel et du parcours individualisé de formation ;
✔ Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi ;
✔ Favoriser le développement des compétences et permettre le maintien dans l'emploi ;
✔ Proposer une gamme de formations courtes pouvant entrer dans le cadre du DIF afin de diversifier ou perfectionner les compétences des salariés ;
✔ Développer des formations sur mesure à la demande des entreprises ;
✔ Organiser et mettre en œuvre la Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention d'un diplôme ;
✔ Offrir un savoir-faire en ingénierie de formation avec un potentiel de recherche et des capacités d'innovation et d'adaptation aux besoins.

Pour permettre l'acquisition de compétences, de qualifications et savoirs susceptibles de répondre à des projets professionnels ou personnels, l'ensemble des formations diplômantes et qualifiantes de l'UPVD sont accessibles en formation continue. Le SFC s'appuie sur toutes les composantes et instituts de l'UPVD pour mener à bien ses missions.

L'offre de formation du service de formation continue :
✔ Formations longues, diplômantes ou qualifiantes ;
✔ Formations courtes ou sur mesure ;
✔ Validation des acquis de l'expérience.

■ La documentation

■ Le Service Commun de la Documentation Universitaire (S.C.D.U)

Directeur : Joël MARTRES
Directrice adjointe : Delphine CÔME
Responsable des Services aux publics : Gabriel-Antoine ODIER
Responsable administratif : René DELMAS
✆ : 04 68 66 22 99 ou **21 98**
Fax : **04 68 50 37 72**
secdirbu@univ-perp.fr

➟ Située sur le campus, la bibliothèque fournit aux usagers de l'université la documentation nécessaire tant à l'enseignement qu'à la recherche.

➜ **Elle est organisée autour de trois pôles :**
✔ **Droit et sciences économiques,**
Chargé de section : Thibaut CANUTI
✔ **Lettres et sciences humaines,**
Chargée de section : Delphine CÔME
✔ **Sciences,**
Chargée de section : Anne BONY

➟ Elle a pour mission de répondre aux besoins documentaires des diverses disciplines.

➜ **Horaires d'ouverture (sauf mention particulière) :**
Hiver : Du lundi au vendredi : 8h30 – 19h
Le samedi : 9h – 12h
Été et vacances : Du lundi au vendredi : 8h30 – 18h

La bibliothèque universitaire compte aussi des antennes délocalisées à Narbonne (Droit et Patrimoine), et à Font-Romeu (Staps).

■ Accès et inscriptions

L'inscription est obligatoire pour bénéficier des services de la bibliothèque.
Étudiants de l'UPVD : l'inscription est réalisée à la création de la Carte multiservices lors de l'inscription à l'Université. La Carte multiservices fait office de carte de bibliothèque. Elle est active 48 heures après l'inscription à l'Université.

Toute personne extérieure à l'UPVD peut s'inscrire en motivant sa demande, sur présentation d'un justificatif de domicile et en payant une carte annuelle de lecteur extérieur (Tarif en vigueur jusqu'au 30/06/2011 : 31 €).
Cette carte permet d'emprunter des documents et d'utiliser les services de la bibliothèque.

Prêt à Domicile

- 6 documents (dont 4 monographies max.) pour 14 jours aux étudiants de 1er cycle
- 7 documents (dont 5 monographies max.) pour 14 jours aux étudiants de 2e cycle
- 7 documents (dont 5 monographies max.) pour 28 jours aux étudiants de 3e cycle

Certains documents font l'objet de conditions spéciales de prêt : se renseigner à la BU !

Services offerts

BÂTIMENT DROIT-LETTRES :

Rez-de- chaussée :

- ✔ Salle de consultation Droit pourvue de postes permettant la recherche documentaire
- ✔ Salle de culture générale
- ✔ Prêt entre bibliothèques
- ✔ Salle de consultation Internet et de bureautique
- ✔ Salle d'exposition

1er étage :

- ✔ Salle de consultation Sciences humaines et sociales pourvue de postes permettant la recherche documentaire
- ✔ Salle de formation 1
- ✔ Salle d'Étude

2ème étage :

- ✔ Salle de consultation Lettres pourvue de postes permettant la recherche documentaire
- ✔ Espace francophone : fonds et accueil FLE, CUEF et ERASMUS
- ✔ Salle vidéo (fonds cinéma et multimédia : DVD, VHS, CD-ROM)
- ✔ Salle de formation 2

BÂTIMENT SCIENCES :

- ✔ Salle de consultation pourvue de postes permettant la recherche documentaire
- ✔ Salle de formation et de recherche
- ✔ Thèses toutes disciplines (imprimées ou microfiches)

Le système d'information

Le site Internet de la bibliothèque vous donne accès au catalogue en ligne, aux bases de données souscrites par la BU, à une sélection de sites spécialisés et à des renseignements pratiques.

Le site web de la bibliothèque est accessible sur : **http://www.univ-perp.fr/fr/BU.html**

Autre lieux de documentation à Perpignan :

La Médiathèque de la ville de Perpignan

Située 15 rue Émile Zola,
Ouverture mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 18h et jeudi de 13h à 18h.
Tel : 04 68 66 30 22
Bibliothèque de prêt et service multimédia (Internet, DVD, CD-ROM).
Catalogue consultable sur :
www.mairie-perpignan.fr/médiathèque/

La Bibliothèque annexe du Moulin à Vent

Située 7 avenue Paul Alduy
Ouverture mardi, mercredi, samedi de 10h à 18h et jeudi, vendredi de 13h à 18h.
Tel : 04 68 67 30 22
Bibliothèque publique de quartier située en face de l'Université

La Bibliothèque des archives départementales

Située 74 avenue Paul Alduy,
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 16h30 et le 1er mardi de chaque mois de 12h30 à 16h30.
Fermeture la 1e quinzaine de juin.
Tel : 04 68 85 84 25
Bibliothèque spécialisée en histoire générale et régionale. Consultation sur place uniquement.

Le Centre de Langues et de Certifications

Le Centre de Langues et de la Certification (CLC) regroupe depuis 2010 le Centre de Langues et les missions à la certification en langues (CLES) et à la certification en l'informatique et internet (C2i). Les certifications, qui attestent d'un niveau reconnu, participent à l'élaboration des C.V. Leur préparation est désormais obligatoire dans les cursus et leur obtention est obligatoire dans certaines filières professionnelles.

Le **Centre de Langues***, inauguré en 2005, implanté au bât. F2 (accueil porte F 210 ; secrétariat porte F 231) est au service de toutes les UFR et des Instituts pour tout ce qui concerne les apprentissages de langues, hormis ce qui relève des filières de spécialité (anglais, catalan, espagnol, LEA).

Sa ***plateforme*** met à disposition des étudiants et des enseignants deux laboratoires de langues multimédia de 15 postes, une salle polyvalente de 27 postes multimédia équipés de didacticiels et de ressources en ligne en 10 langues (allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français italien, occitan et portugais) et une salle de 15 postes d'autoformation accessible en libre service sur réservation.

Le Centre de Langues sert de support à la préparation et aux épreuves de la certification en langues ***(CLES1 et CLES2**)*** en anglais et espagnol, à la préparation et aux épreuves du TOEIC et de support logistique au Centre Universitaire d'Enseignement du Français (CUEF) pour l'acquisition de la langue française par les étudiants étrangers.

Le Centre de Langues propose à tous les publics (de l'université et extérieurs) des diplômes d'université ***(D.U.*)*** dans des langues non enseignées, ou enseignées à des niveaux différents (initiation, perfectionnement – niveaux A1, A2, B1 et B2 du référentiel européen). Ces diplômes (d'allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien) sont délivrés sous le couvert de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (LSH). Un nouveau diplôme d'initiation à l'intercompréhension entre quatre langues romanes (D.U. IC4) complètera cette offre.

Directeur : Christian LAGARDE
Responsable administrative :
Mme Geneviève JACOB
Téléphone et fax : **04 68 66 17 97**
Courriel : **sec-lang@univ-perp.fr**

** Pour plus de détails, consultez le site du CdL, à partir de la page d'accueil de l'UPVD (menu à droite de l'écran)*
*** Le CLES évalue les compétences en compréhension orale et écrite, en production orale et écrite.*
Pour plus de renseignements, consultez le site CLES : http://www.certification-cles.fr

Les C2i® – CERTIFICATS INFORMATIQUE ET INTERNET

Les **C2i® Certificats Internet et Informatique** nationaux, attestent de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Ils sont institués dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils sont une aide à l'insertion professionnelle des étudiants.

Le **C2i®niveau 1**, en licence, (Usage des nouvelles technologies pour l'étudiant) a été renforcé et systématisé dans le cadre du PLAN LICENCE à l'UPVD. Une des épreuves, le QCM, est une épreuve commune à tous les étudiants en France, ceci garantissant le certificat.
L'Université de Perpignan Via Domitia propose généralement la formation « Préparation au C2i®niveau 1 » dans la maquette, soit 30 heures de formation (1ECTS) à tous ses étudiants de Licence (L1, L2 ou L3).
Par ailleurs, chaque étudiant, n'ayant pas la préparation dans son année de formation, peut à tout moment, s'auto-évaluer, suivre des séquences de mise à niveau en autonomie et se faire certifier sa pratique sur simple demande.

Les C2i®niveau 2, en master, (Usage des nouvelles technologies pour le professionnel) commence à être mis en place dans certaines formations niveau Bac+5 :

- Expérimentation ministérielle pour C2i®niveau 2 Métiers de l'ingénieur et C2i®niveau 2 Métiers de l'environnement et de l'aménagement durable, en master GMA, EDD, et Aménagement.

- Expérimentations pour le C2i®niveau 2 Métiers de l'ingénieur, en master EAI et ES,

- Expérimentations pour le C2i®niveau 2 Métiers de l'enseignant dans le cadre de l'arrivée de parcours enseignant dans certains masters disciplinaires.

Plus de renseignements : **http://c2i.univ-perp.fr**, ou Bertrand Mocquet, chargé de Mission C2i®, **bertrand.mocquet@univ-perp.fr**

La recherche

LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES

La DRED a en charge la gestion administrative de la recherche et des Ecoles Doctorales.

● ***Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED)*** - Bât. B2 (dans la pinède)
Responsable : Solange PINOL
✆ **: 04 68 66 20 67**
solange.pinol@univ-perp.fr
Ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Missions :
> Accueil et information des doctorants, inscriptions en thèse, organisation et préparation des soutenances de thèse et d'HDR, délivrance des diplômes.
> Information, pilotage, soutien aux Unités de Recherche.

● ***Conseil scientifique, Bureau scientifique, secrétariat du VP. CS***
stéphanie.fernandez@univ-perp.fr
✆ **: 04 30 19 23 11**

● ***Collège Doctoral***
Directeur : Pr Paul Carmignani

● ***Ecole doctorale INTER-MED « Développement et Dynamiques Spatiales, Transfrontalières et inter-culturelles »***
Directeur : Pr Paul Carmignani

● ***Ecole doctorale INTER-MED***
suzanne.gilardot@univ-perp.fr
✆ **: 04 68 66 20 05**

● ***Ecole Doctorale Energie Environnement E² (ED.305)***
Directeur : Pr Xavier Py

● ***Ecoles doctorales : ED.305, ED.459*** *(Sciences Chimiques, co-accréditée avec UM2)*
jocelyne.pla@univ-perp.fr
✆ **: 04 68 66 17 36**

L'Université de Perpignan Via Domitia constitue le deuxième pôle scientifique de la région Languedoc-Roussillon avec une recherche de grande qualité, à la fois enracinée dans l'histoire, ancrée dans le présent et résolument tournée vers l'avenir. L'UPVD a fait de sa pluridisciplinarité une richesse, un atout majeur dans le domaine de la formation qui se retrouve au sein de sa recherche.
Les 17 unités de recherche et la fédération de recherche « L'Institut des Méditerranées » présentes à l'UPVD sont porteuses de grands programmes de recherche, nationaux et européens et travaillent en collaboration avec la plupart des organismes de recherche nationaux tels que le CNRS, l'IRD, l'INRA, l'IFREMER, le CEA, l'EPHE… Cette qualité et ce dynamisme ont valu à plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs d'être reconnus par l'Académie des Sciences et primés entre autres par le CNRS pour leurs compétences et leurs travaux (LAMPS, LGDP, PROMES, 2EI, CRHISM …).

LA FORMATION DOCTORALE

➜ **Le Collège Doctoral :** il a en charge la coordination des activités des Ecoles Doctorales présentes sur le site. Il comprend l'Ecole Doctorale E² Energie Environnement (ED.305), l'Ecole Doctorale INTER-MED « Développement et Dynamiques Spatiales, Transfrontalières et inter-culturelles » ainsi que l'Ecole Doctorale co-accréditée avec l'Université de Montpellier 2 : Sciences Chimiques (ED.459).

➜ **L'Ecole Doctorale E² Energie Environnement propre à l'UPVD :** elle regroupe 8 unités de recherche dans le domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

➜ **L'Ecole Doctorale INTER-MED propre à l'UPVD :** elle regroupe 8 unités de recherche dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, le domaine des Sciences juridiques, de l'économie et du management.

LA VALORISATION

➜ **Val'UP** : le service de valorisation de la recherche accompagne les laboratoires à la négociation et à la rédaction des contrats de recherche avec les partenaires institutionnels et industriels. Il apporte des conseils pour le montage de projet, gère la protection industrielle et le transfert de technologies des centres de recherche.

➜ **Le pôle de compétitivité DERBI :** Le Pôle de compétitivité DERBI réunit en région Languedoc-Roussillon, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables. Il a pour mission de développer, au niveau régional, national et international, l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie.

➜ **Les Presses Universitaires de Perpignan :** elles assurent, après avis des comités de lecture, la publication, la promotion, la diffusion des travaux de recherche et développent la production d'ouvrages de vulgarisation de haut niveau.

➜ LES UNITÉS DE RECHERCHE

Liste des Unités de Recherche de l'Université de Perpignan Via Domitia

Contrat quadriennal 2011-2014

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

	Label	Laboratoire	Responsable
Unité Propre de Recherche	UPR 8521 CNRS	**PROMES :** Laboratoire des PROcédés, Matériaux et Energie Solaire	Gilles FLAMANT dir. Adjointe : Françoise BATAILLE
Unités Mixtes de Recherche	UMR 5110 UMR 5244 UMR 5096 UMR5506 UM2	**CEFREM :** Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens **2EI :** Ecologie et Evolution des Interactions **LGDP :** Laboratoire Génome et Développement des Plantes **DALI :** Digits, Architectures et Logiciels Informatiques	Serge HEUSSNER Guillaume MITTA Jean-Marc DERAGON Matthieu MARTEL
Equipes d'Accueil	EA 4218 EA 4215 EA 4217 EA	**IMAGES :** Institut de Modélisation et d'Analyses en Géo-Environnements et Santé **LCBE :** Laboratoire de Chimie des Biomolécules et de l'Environnement **LAMPS :** Laboratoire de Mathématiques Physique et Systèmes **LPSA :** Laboratoire Performance, Santé, Altitude	Thierry NOGUER Jean-François COOPER Daniel SACCO administrateur provisoire Fabienne DURAND
Unité Mixte de Recherche	UMR5281 UM2, UM3 CIRAD	**ART-DEV :** Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement	David GIBAND

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

	Label	Laboratoire	Responsable
Equipes d'Accueil	EA 764 EA 3681 EA 2984 EA 2983 EA	**CRILAUP :** Centre de Recherches Ibériques et Latino-Américaines de l'Université de Perpignan **ICRESS :** Institut Catalan de Recherche en Sciences Sociales **CRHISM :** Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes **VECT :** Voyages, Echanges, Confrontations et Transformations **MEDI-TERRA :** Equipe de Recherche en Géographie Physique	Daniel MEYRAN Martine CAMIADE Nicolas MARTY Jonathan POLLOCK Marc CALVET
	FED	**Institut des Méditerranées.** Milieux, Territoires, Identités et Mutations, de la Préhistoire à aujourd'hui	Martin GALINIER

Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

	Label	Laboratoire	Responsable
Equipes d'Accueil	EA 4216 EA EA Univ.Lyon 3	**CDED :** Centre du Droit Economique et du Développement **CAEPEM :** Centre d'Analyse de l'Efficience et de la Performance en Economie et Management **CFDCM :** Centre Francophone de Droit Comparé et de Droit Musulman. Equipe **IFRAMOND :** Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation Université Lyon 3	Yves PICOD Walter BRIEC Didier BAISSET

ÉCOLE DOCTORALE, COLLÈGE DOCTORAL

Domaine Sciences, Technologies, Santé	**Ecole doctorale**	ED 305 : E2 Energie et Environnement Directeur : Xavier PY Intégration UPR42 du CIRAD : centre de ccopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Correspondante : Sylvie MOURAS Co-accréditée UM2 : ED. 459 Sciences Chimiques Correspondant : Jean-François COOPER
Domaine des Sciences Humaines et Sociales	**Ecole doctorale**	ED. INTER-MED Directeur : Paul CARMIGNANI
Domaine Droit, Economie, Gestion	**Collège Doctoral**	ED. 305, ED. 459, ED. INTER-MED

Les Relations Internationales

L'Université de Perpignan Via Domitia affirme sa dimension internationale et son développement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Elle soutient une politique volontaire de mobilité et d'accueil conduisant à internationaliser ses formations et à amplifier encore les activités de recherche qui se développent avec une participation forte aux Programmes Européens, à des Projets Intégrés et à des Réseaux d'Excellence.
Sur les 10380 étudiants inscrits à l'UPVD, plus de 30% sont étrangers, provenant de plus de 108 pays. L'UPVD accueille chaque année, sur des financements propres, régionaux ou internationaux des étudiants, des chercheurs, des formateurs, des responsables administratifs pour des séjours d'études, d'enseignement, de formation ou de recherche.

L'université offre la possibilité à tous ses étudiants et à son personnel de participer aux grands programmes européens et internationaux. Elle développe aussi des actions européennes et internationales spécifiques qui incluent des accords inter-universitaires et des conventions internationales. Ces actions conduisent à réaliser des partenariats «formation-recherche» qui facilitent les échanges d'étudiants, augmentent la mobilité doctorale et aboutissent à des formations d'excellence.
Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur transfrontalier « Pyrénées-Méditerranée » entre l'UPVD, les universités catalanes et l'Observatoire Océanologique de Banyuls a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants vers les établissements partenaires de Catalogne sur l'ensemble des domaines de formation et de recherche.

Site WEB :
http://www.univ-perp.fr/fr/international.html

> Vice-Président des Relations Internationales :
Patrick Bellegarde
✆ **: (33) 04.68.66.17 56**
bellegarde@univ-perp.fr

> Chargés de mission géographiques :
Chargé de mission Europe et Amériques :
Jean-Louis Marty - **jlmarty@univ-perp.fr**

Chargée de mission Eurorégion et Transfrontalier : Martine Camiade - **camiade@univ-perp.fr**

■ Administration et gestion des programmes européens et internationaux (au Bâtiment A, rdc)

> Directrice du SURI
Sandrine CANADAS
✆ **: (33) 04.68.66.17.38** - fax **(33) 04.68.66.17.49**
sec-suri@univ-perp.fr

■ **A - Secrétariat et gestion administrative des actions internationales, centralisation et suivi des CEF**
Luce Bourdon
Poste **16 87** (externe : **(33) 04.30.19.81.07**)
fax **(33) 04.68.66.17.49**
luce.bourdon@univ-perp.fr

■ **B - Gestion financière**
> ***Programme Interreg IV : Projets Etfersaso et Transversalis***
Simona Brajou
Poste **18 46** (externe : **(33) 04.30.19.23.46**)
fax **(33) 04.68.66.17.49**
simona.brajou@univ-perp.fr

> ***Hors programme Interreg IV***
Céline Lauret
Poste **16 50** (externe : **(33) 04.30.19.81.31**)
fax **(33) 04.68.66.17.49**
celine.lauret@univ-perp.fr

■ **C - Gestion administrative des programmes**
> ***1-Programmes européens (hors Erasmus et Interreg) et internationaux***
Gisèle Canal, ✆ **: (33) 04.68.66. 17.76**
fax **(33) 04.68.66.17.49**
gisele.canal@univ-perp.fr
Emilie Esnoult, Tél. **(33) 04.68.66.17.76**
fax **(33) 04.68.66.17.49**
emilie.esnoult@univ-perp.fr
Ouvert aux étudiants tous les jours de 14h00 à 17h00

> ***2-Programmes d'échanges (Erasmus – Crepuq) et gestion des bourses de mobilité étudiante :***
Hélène Guisset, ✆ **: (33) 04.68.66.20.12**
guisset@univ-perp.fr
Alka Badiane, ✆ **: (33) 04.68.66.20.12**
alka.badiane@univ-perp.fr
fax **(33) 04.68.66.21.01**
bureau.erasmus@univ-perp.fr
Ouvert aux étudiants le mardi, le mercredi et le jeudi de 14h00 à 16h00

> ***3-Programme Interreg IV :***

Projet Transversalis
(porteur du projet Frédéric Brajou)
-Détachée à la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) :
Elodie Rojel

Projet ETFERSASO
(porteur du projet Yves Gilbert)
Délocalisé au site Percier Pôle Sanitaire et Social :
- Pierre JIMENEZ, Directeur Etablissement Sanitaire et Social
-Brigitte BALDELLI, Responsable Actions Projet
- Anne Sophie HOSKING, documentaliste
- Claude GREIS, gestionnaire d'un outil documentaire transfrontalier

-Détachée au Service de communication : Elena Milesi

Projet Culture Pro
(porteur du projet Martine Camiade)
Délocalisé à l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT) :
- Berenguer Becat, gestionnaire

■ **D – Ingénierie de projets et gestion du PRES Pyrénées-Méditerranée**
Sandrine CANADAS
✆ **: (+33) 04.68.66.22.18**
fax **(+33) 04.68.66.17.49**
sandrine.canadas@univ-perp.fr

Le Service Universitaire des Relations Internationales (SURI), un service général de l'Université.

➟ Le SURI a pour mission de favoriser la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs. Il participe aux montages de projets et permet la réalisation d'échanges et de travaux communs (scientifique, littéraire, juridique, économique, culturel). Le SURI est compétent pour l'ensemble des composantes de l'UPVD. Il aide au développement de formations internationales en facilitant la création d'accords et de conventions avec des établissements européens et internationaux. Il coordonne et soutient les actions collectives ou individuelles, européennes ou internationales provenant d'appels d'offres dans le respect des orientations prévues dans le contrat quadriennal.

➟ En liaison avec les services d'accueil (Guichet Unique, SAIC, DOSIP) le SURI aide les étudiants européens et internationaux en mettant à leur disposition toutes les informations nécessaires à leur intégration sur le campus et dans la ville.

Ses missions :

✔ Accueillir, accompagner, financer dans le cadre de programmes européens « formations » (Erasmus et Erasmus Mundus 2, Tempus IV ….) et internationaux (Crepuq…etc) les étudiants sortants, désireux de suivre leurs études à l'étranger au travers de stages et de séjours d'études.

✔ Favoriser la mobilité des personnels enseignants et administratifs dans le cadre des programmes internationaux.

✔ Accueillir et faciliter l'insertion des étudiants entrants dans le cadre des programmes internationaux en établissant des contacts auprès des enseignants pour définir leurs plans d'études.

✔ Développer et coordonner les actions internationales dans le respect des grandes lignes du Contrat Quadriennal (diffusion de l'information, des appels d'offres internationaux ; aide aux porteurs de projets internationaux : Erasmus Mundus 2, Tempus, Interreg, Alfa…)

✔ Gérer les procédures des accords de coopération interuniversitaires, conventions internationales (accords bilatéraux Erasmus, ...), chartes de partenariat des formations nationales délocalisées, des diplômes universitaires à l'étranger et des conventions de co-diplomations.

Etudiants étrangers :

un établissement dédié à l'enseignement du Français Langue Etrangère, le Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF)

Bât Z, 1er étage
Directeur : Jacky CAILLIER
Tél **00 33 468 66 20 10** / **20 47**
Fax **00 33 468 66 03 76** / **20 71**
cuef@univ-perp.fr
www.cuefp.com

Le CUEF, service général de l'université accueille depuis plus de 25 ans des étudiants et professeurs de tous les pays pendant l'année universitaire et l'Université d'été.

Le CUEF est spécialisé dans l'enseignement du Français Langue Etrangère et du Français sur Objectifs Universitaires – FOU.

Le CUEF propose :
➟ Des cours de français de Langue générale tous niveaux.
➟ Des cours de français sur objectifs universitaires et sur objectifs spécifiques : français juridique, des affaires, médical, diplomatique et des relations internationales, formations de formateurs et de professeurs en didactique des langues et des cultures …
➟ Des stages sur le monde du vin et de la gastronomie française …

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP)

Bât B, au milieu du campus

Directeur : Fabrice LORENTE
Responsable administrative :
Colette VILLALONGUE
✆ : 04 68 66 20 40 - Fax 04 68 66 17 07
cvlongue@univ-perp.fr

Ouvert au public tous les jours, la **DOSIP** est un service commun à toutes les composantes universitaires et à disposition de tous les étudiants et futurs étudiants.

Il est composé du :

➟ **B.A.I.O. Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation ✆ : 04.68.66.20.46**

➟ **B.A.I.P. Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle ✆ : 04.68.66.20.43**

➟ **B.A.E.H. Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap ✆ : 04.30.19.81.40**

Des personnels spécialisés dans le conseil, l'orientation et l'insertion professionnelle reçoivent les étudiants et les accompagnent dans la construction de leur parcours.

Ils ont à leur disposition un **centre de ressources documentaires, des outils spécialisés,** ainsi que 5 postes informatiques.

Le Fonds documentaire en libre accès permet de consulter :

✔ le détail de l'offre de formation de l'UPVD toutes les formations supérieures en France et à l'International
✔ les concours d'accès aux fonctions publiques
✔ les métiers selon les secteurs professionnels
✔ les annuaires des recruteurs
✔ les guides CV, lettre de motivation, entretien,…

Il propose aussi de nombreux périodiques et reçoit la presse professionnelle.

De nombreux outils spécialisés sont également à votre disposition à la DOSIP :

✔ l'annuaire international des entreprises « Kompass »
✔ le test « PerformanSe »
✔ le Portefeuille d'Expériences et de Compétences « PEC »
✔ la « banque des stages », …

66 Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale Pyrénées-Orientales

Communes, Départements, Régions, Communautés de Communes et d'Agglomération Vos territoires ont besoin de vos compétences...

Faites carrière :

> FINANCES - GESTION - DROIT
> RESSOURCES HUMAINES - SOCIAL
> URBANISME - ENVIRONNEMENT
> CULTURE - SPORT - SANTÉ

Pour l'accès aux concours, renseignez-vous :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
6 rue de l'Ange - 66901 PERPIGNAN Cedex
Site : www.cdg66.fr Email : secgen@cdg66.fr
Service concours : **04 68 34 86 89** et **04 68 34 84 71**
Ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le B.A.I.O. Bureau d'Accueil d'Information et d'Orientation

Contact : Stéphanie MARTIN
(courriel : **baio@univ-perp.fr**)
✆ : 04.68.66.20.46

> L'Orientation et la réorientation :
L'étudiant peut prendre rendez-vous avec la Conseillère d'Orientation Psychologue, Hélène SAUVAGE, **par le biais de son ENT**.
Les chargées d'accueil et documentalistes accueillent et conseillent les étudiants dans leur recherche documentaire, le choix de leur parcours d'études et les programmes de formation.

> « Stop Décrochage » :
une aide spécifique est apportée à l'étudiant dans ce cadre.
Contact : Jeanine GARCIA, **✆ : 04.68.66.20.43**

Le B.A.I.P. Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Contact : Yasmina CHAOUCHI
Courriel : **baip@univ-perp.fr**
✆ : 04.68.66.20.43

> Stages et Emplois
L'étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé vers l'insertion professionnelle : identification de métier, recherche de stage, aide à la réalisation de candidatures, coaching professionnel,…
Toutes les semaines, des ateliers et conférences thématiques sont proposés (calendrier à consulter sur le site). L'étudiant pourra s'inscrire à ces manifestations directement au SCUIO-IP ou par le biais de son ENT.

Il trouvera également sur place des **offres de stages, d'emplois et de jobs actualisées.**
Il pourra, s'il le souhaite, être accompagné pour faire un **bilan de ses compétences** personnelles et professionnelles.

> La relation Université / Entreprise
Contact : Colette VILLALONGUE
Courriel : **cvlongue@univ-perp.fr**
✆ : 06.14.39.23.62
Le BAIP recherche et **développe un partenariat actif "Université-Entreprise"** ; en ce sens, il propose notamment la mise en relation des étudiants avec les partenaires économiques.

> L'entreprenariat
Contact : Colette VILLALONGUE
Un accompagnement spécifique est proposé aux étudiant intéressés par la conduite de projet ou/et la création d'activité.

Pour les étudiants sur les délocalisations, la DOSIP se déplace en fonction des demandes.

LE HANDICAP À L'UPVD

LE B.A.E.H : Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap

Courriel : **baeh@univ-perp.fr**
✆ : 04.30.19.81.40

Il se trouve au sein de la DOSIP au bâtiment B du campus principal de l'UPVD.

Le BAEH est un service « relais » pour les étudiants en situation de handicap de l'ensemble des sites de l'UPVD. La chargée d'accueil y reçoit et **accompagne** chaque étudiant **de manière individualisée**, dans son accès au savoir et dans son parcours universitaire, jusqu'à son premier emploi.
Le service pourra également fournir à l'étudiant le nom des enseignants ou personnels administratifs **référents handicap** au sein de sa composante.
Si l'étudiant souhaite faire des **demandes d'aménagements des examens ou des cours**, il doit prendre rendez-vous avec la chargée d'accueil **via son ENT dès son inscription** à l'UPVD. Elle étudiera avec lui ses besoins et lui expliquera la procédure à suivre.

LA VIE SUR LE CAMPUS

CARTE MULTISERVICES : votre carte d'étudiant à l'UPVD

En service depuis l'année dernière, la carte d'étudiant électronique multiservices n'est pas une carte ordinaire.

Délivrée aux étudiants des cinq universités de la région Languedoc-Roussillon, elle reprend l'ensemble des attributs de l'ancienne carte d'étudiant format papier, tout en permettant d'accéder à de nouveaux services tels que **le règlement de vos repas dans les restaurants et cafétérias universitaires du CROUS** (Perpignan, Narbonne, Montpellier, Nîmes), **l'emprunt de livres à la bibliothèque universitaire** ou encore l'**adhésion au Pass'Culture** et la participation aux **activités sportives.** De plus, elle vous permet de **régler vos petits achats** dans tous les commerces, parkings, transports, distributeurs automatiques… équipés du système Moneo. De nombreux services supplémentaires viendront s'y ajouter ultérieurement.

Elle est **délivrée directement lors de l'inscription** et se conserve pendant 3 ans. Pour l'utiliser, il faut la charger à l'aide d'une carte bancaire (minimum 5€) ou d'un ticket de recharge contre espèce (minimum 10€) sur l'une des bornes implantées sur le campus.

Pour plus de renseignements :
http://www.carte-sup-lr.fr/

CAMPUS NUMÉRIQUE

Site internet : **www.univ-perp.fr**

➟ Environnement numérique de travail (E.N.T.)

http://portail.univ-perp.fr

Découvrez et personnalisez votre Espace Numérique de Travail sur le site internet de votre établissement : emploi du temps, résultats, ressources documentaires, activités culturelles, bourse d'études, messagerie, forum, espace de stockage...
Chaque étudiant dispose d'une adresse e-mail @etudiant.univ-perp.fr.
Les informations importantes envoyées par l'Université de Perpignan Via Domitia se feront par ce biais : pensez à la relever ou à transférer ces messages vers votre mail personnel.

➟ Le portail CALES : toute l'offre de formation du supérieur en région Languedoc Roussillon

http://www.formations-lr.fr/

Un moteur de recherche ouvert à la planète, présentant l'ensemble des formations proposées à l'UPVD mais aussi dans les différentes universités de la région Languedoc-Roussillon (Montpellier, Nîmes, Perpignan).

➟ Votre université sur Facebook

En rejoignant le groupe sur ce réseau social, nous vous adresserons directement les actualités importantes de la vie étudiante perpignanaise.

VIE ÉTUDIANTE ET CULTURE

■ Direction de la Vie Étudiante et des Affaires Culturelles (DIVEC)

Responsable : Isabelle OLIVE
✆ **: 04 68 66 20 41** / Fax **04 68 66 22 03**
divec@univ-perp.fr

- ACCUEIL -

Campus de Perpignan :

➟ Le Bureau d'Accueil Etudiants Internationaux (Guichet Unique)

Bâtiment d'Accueil et Services à l'Etudiant – BASE
A l'entrée du campus – à droite du bât. A

Le **Bureau d'Accueil des Etudiants Internationaux**, lieu privilégié pour un premier contact, est le centre d'accueil des étudiants étrangers, notamment pour tout ce qui relève de l'information et du traitement des dossiers de première demande ou de renouvellement de titres de séjour. La Préfecture et l'Office d'Immigration et d'Insertion y tiennent des permanences pendant les premiers mois de l'année universitaire.

Accueil et information

✔ Information sur les formalités d'inscription et/ou de préinscription et les demandes d'admission préalable des étudiants étrangers primo-entrants
✔ Modalités de demande de titre de séjour : informations, retrait et vérification du dossier, prise de rendez-vous avec la Préfecture, remise des récépissés et des titres
✔ Suivi des dossiers des étudiants primo-entrants en partenariat avec l'OFII

Les permanences de la Préfecture : du 27 septembre au 6 décembre 2011, les mardis et jeudis, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 15h30.
Les permanences de l'OFII : du 30 octobre 2011 au 28 février 2012, les lundis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Contact : Marie QUERALT
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
✆ / Fax : **04 68 66 20 11**
guichet-unique@univ-perp.fr
queralt@univ-perp.fr

➟ Cellule « Ecoute discrimination »

Ecoute et accompagnement des étudiants victimes de discriminations au sein de l'université dans le cadre de la « Commission Égalité des Chances ».
Rendez-vous anonymes.
Contacts : ✆ **: 04 68 66 20 44**
egalitedeschances@univ-perp.fr
Courrier : Université de Perpignan Via Domitia
Commission « Egalité des chances »
DIVEC - Maison De l'Étudiant
52 avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN CEDEX 9

Campus de Narbonne :

➟ La Maison de l'Étudiant

Située face à l'antenne universitaire de Narbonne, la Maison de l'étudiant est un lieu « ressource » pour la vie estudiantine.
Sa mission principale :
informer et guider l'étudiant en quête de logement, de « jobs », de renseignements sur les services universitaires, les moyens de transport et aides financières.

Des permanences sont effectuées par divers services universitaires : médecine préventive, bourses, mutuelles santé, assistantes sociales, orientation et insertion professionnelle (DOSIP).

Les inscriptions aux activités sportives proposées par l'université se réalisent également à la Maison de l'Etudiant.
Les associations étudiantes y prennent leur assise.

Contacts : Laurent FOURCAULT
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
✆ **: 04 68 65 58 58** Fax : **04 68 65 59 59**
laurent.fourcault@univ-perp.fr

- CULTURE -

Sur le campus

➟ Information – Programmation : Bureau des Affaires Culturelles

Différents ateliers artistiques et culturels gratuits animent le Campus : ateliers de théâtre, chorales, danse africaine, ensemble choral et orchestral latino-américain, club photo, flamenco, etc.

De plus, un grand nombre de manifestations culturelles, souvent à l'initiative des étudiants, sont organisées tout au long de l'année : concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, … sans oublier les événements culturels pérennes tels que le Festival « Guitares du monde » ou les concerts en partenariat avec Jazzèbre.

Contacts : Isabelle CAUWET - Maison de l'Etudiant - porte X 15 - ✆ **: 04 68 66 20 44**
ou René RUIZ - Maison de l'Étudiant
✆ **: 04 68 66 20 33**

Sur Perpignan et sa région

➟ Le Pass'Culture : des tarifs très avantageux

Le Pass'Culture
(9 € pour l'année)
permet de bénéficier
de tarifs réduits :
✔ Cinéma : 3,50 €
✔ El Médiator : 7 €
✔ Musées : 2 €
✔ etc...

Accessible à tous les étudiants, tous les programmes des structures culturelles partenaires sont disponibles à ce guichet.
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Contacts : Marina HUE
Bât d'Accueil et Services à l'Étudiant - BASE
A l'entrée de l'université – à droite du bâtiment A
✆ **: 04 68 66 20 11**
www.univ-perp.fr, page « pass'culture »

➟ La Maison de l'Étudiant

1er bât. de l'université - à gauche
Centre fédérateur de la vie estudiantine, la Maison de l'Etudiant abrite des associations d'étudiants, le Vice-président Étudiant, le Bureau des Étudiants (BDE), et accueille également de multiples activités culturelles et sportives au sein de « la salle polyvalente ».

Contacts : René RUIZ, bureau X12
✆ **: 06 20 40 54 24**

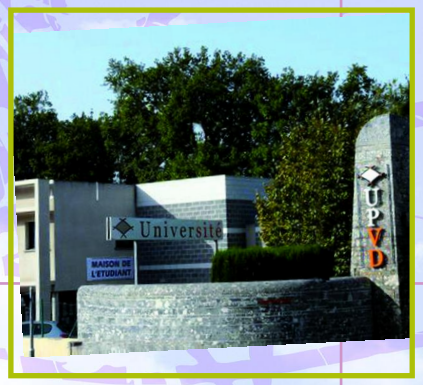

- ASSOCIATIONS -

Accueil :

➟ Le BDE : Le Bureau des Étudiants

Situé à la Maison de l'Étudiant au 1er étage, bureau X30. Ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 18h à 19h

Ses missions :

✔ accueil des étudiants et des associations étudiantes
✔ services : accès internet, traitement de texte…..

Lieu d'accueil et d'écoute, le BDE a pour objectifs de faciliter l'intégration des étudiants sur le campus et d'être un interlocuteur privilégié pour les associations.

Dans ce contexte, il apporte aide et conseil à l'étudiant dans ses démarches administratives et soutient les associations étudiantes, leurs projets et initiatives.

Contacts : **bde.perp@univ-perp.fr**
Tél. /fax : **04 68 66 20 68**
ou **06 79 74 69 82**

Informations – Subventions :

➟ Le Bureau de la Vie Etudiante

Maison De l'Étudiant, porte X 14

✔ aides sociales : accueil et information des étudiants

✔ cellule « écoute-discrimination » (Cellule Egalité des Chances) : accueil, information et suivi des problématiques

✔ vie associative, vie étudiante : interlocuteur des associations étudiantes et du Bureau Des Etudiants

✔ commission de recrutement des contrats emplois étudiants : information sur la procédure de recrutement, gestion des dossiers de demandes et de la commission,

✔ Fonds de Solidarité et de Développement de l'Initiative Étudiante (FSDIE) : informations sur la procédure, accompagnement dans l'élaboration du dossier, réception des demandes, gestion de la commission ad hoc et suivi des projets

✔ gestion des demandes de caution solidaire pour l'accès à un logement en Cité universitaire

✔ soutien logistique à la création des associations étudiantes (statuts, démarches administratives…)

Contacts **:** Chantal BREUIL
Divec-etudiant@univ-perp.fr
✆ **: 04 68 66 20 44**

Localisation des bureaux associatifs : à la Maison de l'étudiant - Perpignan

Située à l'entrée du Campus, la Maison de l'étudiant regroupe différentes associations d'étudiants.
Contacts **:** René RUIZ, bureau X 12 ou
Bureau de la Vie Etudiante – porte X 14
Maison de l'Étudiant
✆ **: 04 68 66 20 33**
ou **04 68 66 20 44**

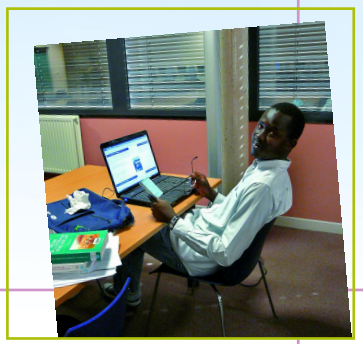

■ Liste des Associations étudiantes

SUR LE CAMPUS :

- **ABDE*** ..... Association du Bureau des Etudiants
- **ABEP** ..... Association des Béninois Etudiants de Perpignan
- **ACE** ..... Association Catalane d'Étudiants
- **ACUP *** ..... Association Chorales Universitaires
- **AEDE** ..... Association des Etudiants de Département d'Espagnol
- **AEGP *** ..... Association des Étudiants Gabonais de Perpignan - *gabonaisdeperpignan@yahoo.fr*
- **AEM *** ..... Association des Étudiants de la Méditerranée
- **AEMP** ..... Association des Étudiants Maliens de Perpignan
- **AENPO** ..... Association des Etudiants Nigériens des PO
- **AGEEP** ..... Association Guinéenne des Élèves et Étudiants de Perpignan
- **AGM** ..... *Association La Grande Marche, étudiants Marocains*
- **Allant droit, allant vers** ..... Association des étudiants en Droit
- **AMEP** ..... Association des Mauritaniens Étudiants de Perpignan
- **ANIMAFAC** ..... *Réseau animafac - perpignan.animafac@gmail.com*
- **Apyd'zil *** ..... Association des étudiants des îles d'Outre-Mer - *apydzil@yahoo.fr*
- **Association des anglicistes de Perpignan**
- **ASEP** ..... Association des Sénégalais Étudiants de Perpignan - *association.asep@yahoo.fr*
- **ASFC** ..... Association sportive de Futsal Catalan
- **ASSESIP** ..... Association des étudiants Ivoiriens des PO
- ***Association des Étudiants de la Méditerranée ** asso.etud.mediterranee@gmail.com***
- **Association l'Abeille et l'architecte**
- **Association La peña LEA** ..... Association du département de LEA
- **Assoc. Perpinyà*** ..... *assoc.perpinya@gmail.com*
- **CLINAN** ..... Groupement Culturel d'INItiative aux Arts Multimédias
- **El Zaguan** ..... Association étudiante de théâtre en espagnol
- **Énergie Citoyenne *** ..... Association Energie Citoyenne – *http://energiecitoyenne.free.fr*
- **EVEAS *** ..... Education Vie et Engagement Associatif Solidaire - *eveas@hotmail.fr*
- **GAIA** ..... *L'association de Géographie*
- **GENEPI** ..... Groupement Etudiants National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées
- **GAJA** ..... Groupement Associatif des Juristes Axurits
- **IDEM Genre** ..... Association étudiante au département de Sociologie - *idemgenre@yahoo.fr*
- **Le fil rouge *** ..... *http://filrouge.tk*
- ***L'Espantande*** ..... *Association des étudiants en Hôtellerie et Tourisme*
- **MET** ..... Mouvement des étudiants
- **Objectif mer** ..... Assoc. des Étudiants en Géosciences, Environnement et Aquatiques de Perpignan
- **PatriMO¯Nis** ..... Association patrimoine
- **Poletudiant** ..... Association « Les étudiants et la Politique » - *http://www.poletudiant.fr*
- **PUP *** ..... Photo Club de l'Université de Perpignan
- **Radio Campus 66 *** ..... Association de la radio étudiante
- **Ramène ta fraise*** ..... Assoc. pour promouvoir la solidarité locale - *assoc.ramene.ta.fraise@gmail.com*
- **Rugby FAC 66 – St Georges** .... Association pour la promotion du Rugby à l'université
- **Translog 66** ..... Association des étudiants de l'IUT en Gestion Logistique et transport
- **UCECP** ..... Union des Chercheurs et Etudiants Chinois à Perpignan - *ucecp@hotmail.com*
- ***UELP*** ..... *Association Union des étudiants Libanais à Perpignan*
- **UIAE *** ..... Universitaires de l'Institut Administration des Entreprises
- **UPVDoc *** ..... Association des doctorants de l'UPVD
- **Uvumoja Mayotte Perpignan *** . Association des étudiants Mahorais

Liste des Associations étudiantes (suite)

ANTENNE DE CARCASSONNE :

- **Aspect.com** ..... ASsociation Pour l'Essor du Commerce et des Techniques COMmerciales
- **BDE IUT de Carcassonne** ..... Bureau des Étudiants en Techniques de Commercialisation
  http://sites.google.com/site/bdeiuttc
- **KHI 2** ..... Association de l'IUT STID

ANTENNE DE FONT-ROMEU :

- **AEFR** ..... Association des Etudiants de Font-Romeu
- **STAPS EVENEMENTIEL MANAGEMENT** Association des étudiants de la formation STAPS
- **TLC** ..... Tourisme, Loisirs, Consultants

ANTENNE DE MENDE :

- **AEM** ..... Association Etudiante Mendoise en Tourisme, Hôtellerie

ANTENNE DE NARBONNE :

- **AJEN** ..... Association des Jeunes Etudiants Narbonnais
- **Association trois ans de droit tout le reste de travers** Association des étudiants en Droit
- **MAESTRI'ARTS** ..... Association des étudiants en Master 2 Valorisation et conservation du patrimoine – *maestriarts@gmail.com*
- **MEDI-VINALIA** ..... Association Medi-Vinalia (formation viti-vinicole)
- **Urbanimmo** ..... Association des étudiants de l'IUP Urbanisme et Immobilier
  association.urbanimmo@gmail.com

ANTENNE DE TAUTAVEL :

- **AET** ..... Association des Etudiants de Tautavel

SYNDICATS ÉTUDIANTS :

- **Mét** ..... (l'UNI n'existe plus)
- **UNEF** ..... Union Nationale des Étudiants de France

Les associations en italique sont considérées comme « dormantes », c'est-à-dire sans activité depuis plus d'un an. Les associations ciblées par un astérisque ont une boîte aux lettres à la Maison de l'Étudiant. Pour les contacter, venez les rencontrer aux horaires de permanence affichés sur la porte de leur bureau, à l'étage de la Maison de l'Étudiant.

Ou, envoyez un courrier à l'adresse suivante :
Université de Perpignan Via Domitia
nom de l'association
Maison de l'Étudiant
52 avenue Paul Alduy - 66860 Perpignan cedex 9

Sport

Le Service Universitaire des Activités physiques et Sportives – (SUAPS)

➞ Maison des Sports
Directeur : Patrice PIC
✆ **: 04 68 66 20 14** - Fax : **04 68 66 17 40**
sec-suaps@univ-perp.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h00 à 17h30
Possibilité de s'inscrire pour recevoir l'actualité sportive sur son courriel par la liste de diffusion "Sport-info" en le demandant au secrétariat.
Gère l'ensemble des pratiques physiques des étudiants et du personnel. Ce service participe à la formation personnelle et qualifiante de l'étudiant.
L'association sportive de l'Université prend plus particulièrement en charge les pratiques compétitives et de loisirs.

ACTIVITÉS :
Plus de ***30 activités*** réparties sur la Maiosn des Sports, sur les diverses installations municipales et dans le département des Pyrénées Orientales.

➞ Sports collectifs :
basket-ball, football, handball, volley-ball, rugby à XIII, rugby à XV.

➞ Sports individuels :
natation, athlétisme, tir à l'arc, musculation.

➞ Sports de raquettes :
tennis, tennis de table, badminton.

➞ Sports de combat :
boxe française, yawara, judo.

➞ Activites d'expression et d'entretien :
atelier création danse, danse rock, salsa, tango yoga, taï-chi-Qigong, fitness, stretching-relaxation et bien être.

➞ Activites de pleine nature :
ski, surf des neiges, escalade, randonnées en montagne (ski, pédestre, raquettes), plongée sous-marine, équitation, aviron.

Sur le campus, plusieurs panneaux d'information détaillent toutes ces activités :
au restaurant universitaire, au DOSIP, derrière l'amphi 3, à l'IUT (bâtiment administratif), au bâtiment A, à la salle TV de la Cité universitaire et dans le hall de la maison des sports.

Dans le cadre du LMD certaines filières permettent aux étudiants de prendre le sport en option, de 1 à 3 crédits par semestre nécessitant 24h en présentiel. L'étudiant est évalué en contrôle continu sur sa prestation motrice, son implication et ses progrès ainsi que sur un dossier réflexif sur sa pratique.
Se renseigner auprès des UFR puis au SUAPS.

Le Guide des Sports est à votre disposition dès la rentrée universitaire.

Hébergement, restauration, social... :

le CLOUS Centre Local des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Perpignan

➞ Le réseau des œuvres universitaires existe depuis la loi du 16 avril 1955. 28 CROUS accompagnent ainsi l'étudiant tout au long de son parcours universitaire. A Perpignan, une antenne du CROUS de Montpellier s'est transformée en Centre Local des œuvres Universitaires depuis 2000.

Trois missions principales sont au coeur du dispositif :

- ***L'hébergement en cité U et résidences Universitaires***
- ***La restauration***
- ***Les aides sociales :***

✔ Gestion des bourses sur critères sociaux, universitaires, bourses de mobilité, de voyages...
✔ Accueil international : permanence de la CAF (les mercredi après-midi) et informations générales et suivi des dossiers des primo arrivant particulièrement.
✔ le Service Social : deux assistantes sociales accueillent les étudiants sur rendez-vous (permanences sur Narbonne durant le 1er trimestre)
✔ Offres de logements privés et jobs étudiants sur : **www.crous-montpellier.fr** et affichage dans le hall du CLOUS et à la maison de l'étudiant de Narbonne.

HÉBERGEMENT

- Logements gérés par le CLOUS de Perpignan :

➞ Tout le courrier administratif doit être envoyé à l'adresse du CLOUS et non à celle des résidences concernées soit :
54 avenue Paul Alduy - B.P. 41025
66101 Perpignan Cedex

➞ Horaires d'ouverture du secrétariat de la Cité Universitaire :
Le Lundi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
L'accueil des étudiants se trouve à la loge de la Cité Universitaire où un espace a été créé pour améliorer les conditions d'accueil de tous les étudiants.

● Cité universitaire "Moulin à Vent"

26 avenue Alfred Sauvy (sur le Campus)
La cité est ouverte toute l'année sous conditions.
Tarif résident pour une chambre :
- 162,92€/mois pour les bât. A-B et E
- 227,10€/mois pour le bât. D

Tarif résident pour un studio :
- 272,00€/mois pour le bât D

** Tarif avec connexion internet incluse*

● Résidence "Mar i Sol"

18 avenue Alfred Sauvy (sur le Campus)
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 bis : 338,94€/mois (hors charges eau-électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 211,52€ non boursier 167.85€)*
T2 : 443,64 €/mois (hors charges eau-électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 221.52€ non boursier 167.85€)*

● Résidence "Tramuntana"

63 chemin de la Passio Vella (sur le Campus)
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : 293,09€/mois (hors charges eau-électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 177.80€ non boursier 135.50€)*

● Résidence "Canigou"

Sur le Campus - Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : de 305,18€ à 411,53€ (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 192.86€ non boursier 157.25€)*
T1 bis : 411,53€ (hors charges eau - électricité)
Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 200.17€ non boursier 157.25€)
T1 Handicapé : de 383,98€ à 411,53€ (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 200.17€ non boursier 157.25€)*
T2 : 383,98€ (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 200.17€ non boursier 157.25€)*
** Tarif avec connexion internet incluse*

● Résidence "Mallorquina"

Rue de la Main de fer (en ville).
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : 228,34€/mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 117.62€ non boursier 77.29€)*
T1 bis : 302,61€/mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 184.21€ non boursier 141.96€)*
T3 : 486,95€/mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 200.17€ non boursier 157.25€)*

● Résidence "Wilson"

18 Boulevard Wilson (en ville)
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : 277,22€ /mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 163.18€ non boursier 121.47€)*
T2 : 401,59€ /mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 200.17€ non boursier 157.25€)*

● Résidence "Gralla"

24 rue de Cerdagne (en ville)
Contrat 12 mois de septembre à août
Tarif résident :
T1 : de 299,04€ à 431,06€/mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL (étudiant boursier 197.24€ non boursier 157.25€)*

● Résidence "Catalogne"

24 Cours Lazare Escarguel (en ville)
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : 270,70€ /mois (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL 165.47€*

● Résidence "Bonissou"

Avenue Laurent Resungles - 66720 TAUTAVEL.
Contrat 12 mois de septembre à août.
Tarif résident :
T1 : 209,74€/mois (hors charges eau - électricité)
T1 bis : 242,13€/mois (hors charges eau - électricité)
T2 : 329,77€/mois. (hors charges eau - électricité)
** Montant approximatif de l'APL de 94.51€ à 243.50€*

➜ Le paiement des loyers s'effectue en début de mois (avant le 10) au secrétariat de l'hébergement le lundi et vendredi.

➜ L'admission à la cité ou dans les résidences est prononcée par le CROUS de Montpellier (2 rue Monteil BP5053 Montpellier-Justice 34033 Montpellier Cedex 1). La date limite de connexion Internet sur le **www.crous-montpellier.fr** est fixée au 30 avril de chaque année ***(voir bourses)*** ou à internet fin octobre.

Le dépôt de garantie est fixé à 381€ (à verser lors de l'admission en résidence).

- Logements privés (offres consultables sur le site du CROUS de Montpellier)

➜ A NOTER que les services du CLOUS proposent le tiers-payant en matière d'APL et ALS en partenariat avec la CAF des P.O.

S'adresser au service du logement en ville du CLOUS, 54 avenue Paul Alduy (**04 68 50 82 05**).
Renseignements et mise à disposition d'adresses de logements proposés par des particuliers
pour les secteurs de Perpignan, Narbonne.

■ RESTAURATION :

PERPIGNAN :
1 Restaurant Universitaire

➜ RESTO U

54 avenue Paul Alduy - ✆ **: 04 68 50 37 94**
E-mail : **ru.perpignan@crous-montpellier.fr**

Le restaurant vous offre ses services : Stand pizzeria - pâtes, Stand grillade, et Stand cuisine du monde...

- Bus ligne 8 arrêt Université
- Terrasse, Parking facile, Accès handicapés
- **Horaires : 11h30 à 13h45**
- Brasserie des personnels administratifs **au RDC** 11h30/13h30

4 Cafétérias Universitaires :

➜ Cafet'B.U - 54 avenue Paul Alduy

- Sur le campus de l'Université, proche du restaurant et de la BU
- **Ouverture : 7h30/17h30**

➜ Cafet'CU - 26 avenue Alfred Sauvy

- Accueil de la cité universitaire, 1er étage
- **Ouverture : 11h30/13h30**
- Bus ligne 4

➜ Cafet'PERCIER

1 à 7 rue Charles Percier
- À côté des lycées Charles Blanc et Pablo Picasso
- **Ouverture : 11h30 /13h30**

➜ Cafétéria AQUARIUM

54 avenue Paul Alduy 66000 PERPIGNAN
✆ **: 04 68 50 37 94**
- Sur la pinède, au cœur du campus de l'Université.
- **Ouverture : 7h30 / 18h00**

CAFÉTÉRIA À NARBONNE :

Snack, plats chauds, grillades, frites …

➜ Le 1000 pâtes

Avenue Pierre de Coubertin 11100 Narbonne
- Face à l'antenne de l'université de Perpignan
- Ouverture **7h00 / 15h00**

■ SOCIAL

- Le CLOUS

54 Avenue Paul Alduy
✆ **: 04 68 50 82 05**
Fax **04 68 67 40 95**

➜ Le CLOUS est ouvert au public le lundi – mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le mardi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 13h.

- Service des BOURSES

✆ **: 04 68 50 99 24**
Ouvert au public le lundi – mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le mardi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 13h.

➜ Le service du **DOSSIER SOCIAL ETUDIANT** joue un rôle d'accueil, d'information auprès des étudiants, et de gestion des dossiers de bourses et logements étudiants.

➜ Le « dossier social étudiant » doit être constitué obligatoirement chaque année (demande de bourse et/ou de logement étudiant).
Les étudiants qui souhaitent obtenir une bourse ou un logement en Résidences ou Cité (chambre) universitaires, pour la rentrée scolaire suivante, doivent avant même de connaître le résultat de leurs examens, procéder à la demande de leur dossier social étudiant, uniquement par Internet (borne Internet gratuite mise à la disposition des étudiants dans le hall du CLOUS et à la Cité Universitaire) à l'adresse suivante : ***www.crous-montpellier.fr***

Chaque année, la période réglementaire de demande de dossiers par connexion Internet, est du 15 janvier au 30 avril. Avant de se connecter, les étudiants peuvent se renseigner auprès de leur scolarité et/ou du service des bourses sur les pièces administratives à fournir ainsi que la procédure de connexion à suivre dans le détail.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Pyrénées-Orientales

Ma demande d'aide au logement étudiant ...

Vite ! Je la fais sur le

www.caf.fr

La newsletter de la Caf, c'est sur www.viesdetudiant.fr !

ATTENTION : n'attendez pas le dernier moment, fermeture des serveurs le 30 avril !
Tout dossier tardif et/ou incomplet entraîne un retard dans l'attribution de la bourse et/ou d'un logement étudiant.

➟ **L'Université de Perpignan Via Domitia applique la réglementation et le cursus LMD à l'ensemble des formations dispensées.**
Dans le cursus LMD, un étudiant dispose de 7 droits à bourse (1 droit = 1 année ou 60 crédits). Cependant des conditions sont à remplir pour pouvoir bénéficier de ces droits :

- ✔ 7 droits à bourse au maximum pour le cursus LMD dont 5 droits maximum pour le cycle Licence.
- ✔ Pour la troisième année de bourse : avoir validé 60 crédits européens
- ✔ Pour la quatrième ou cinquième année de bourse : avoir validé 120 crédits européens
- ✔ Pour la sixième année de bourse : avoir validé la licence (180 crédits) ou un diplôme équivalent.
- ✔ Pour le cycle Master : 3 droits à bourse maximum, sachant qu'il n'en restera que 2 pour ceux qui ont utilisé 5 droits pour la licence.

➟ Les bourses sur critères universitaires et l'ancienne bourse de mérite sont remplacées par le complément mérite

AIDE AU MERITE est accordée :
➟ aux étudiants ayant obtenu le baccalauréat avec mention TB l'année qui précède la rentrée universitaire, quelle que soit la formation supérieure envisagée (la formation doit être habilitée MEN)
➟ aux 20% des meilleurs lauréats de licence, s'inscrivant en 1ère année de master
Sont éligibles :
➟ Les étudiants étant boursiers sur critères sociaux

Montant :
➟ **1 800 €** par an, en 9 mensualités d'octobre à juin

Durée de versement :
➟ Pour les bacheliers mention très bien : durant les 3 années du cursus licence (L1 à L3)
➟ Pour les « lauréats « de licence, les 2 années du cursus master M1 à M2

AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE
(aide contingentée) s'adresse :
➟ Aux étudiants boursiers sur critères sociaux qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou stage doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études. Elle est accordée à l'étudiant éligible à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle. L'étudiant doit en outre préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'Enseignement supérieur.
➟ Montant **400 €** par mois (entre 2 et 9 mensualités)
Les étudiants doivent constituer un dossier social étudiant et formuler une demande spécifique auprès du service des relations internationales de leur université.

AIDE A LA CULTURE
Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux des établissements d'enseignement et de formation placés sous la tutelle ou le contrôle pédagogique du ministère chargé de la culture font l'objet de dispositions se référant à la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale.

- Service SOCIAL

Les assistantes sociales sont là pour vous aider :

- ✔ elles vous accueillent et vous écoutent en cas de difficulté, quelle qu'en soit la nature (personnelle, familiale, psychologique, médicale, administrative, financière…)
- ✔ elles vous aident à vous adapter et à surmonter vos difficultés tout au long de vos études
- ✔ elles recherchent avec vous des solutions aux difficultés d'ordre personnel, social, familial,…
- ✔ elles vous informent sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, bourses, logement, législation sociale, travail…)
- ✔ elles vous orientent vers tous les services spécialisés
- ✔ elles vous aident à instruire les différentes demandes administratives (sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, bourses) et les demandes d'aide financière ponctuelles (FNAU et FSDIE).

➟ COMMENT RENCONTRER UNE ASSISTANTE SOCIALE ?
Mmes Eveline CASTELL et **Irène FALIU** vous reçoivent tous les matins sur rendez-vous
> au CLOUS de Perpignan
54 avenue Paul Alduy – Perpignan
> A la maison de l'Etudiant à Narbonne de Septembre à Décembre
Pour prendre RDV téléphoner au secrétariat
✆ **: 04 68 50 82 05**

➟ LES AIDES D'URGENCES

L'aide d'urgence constitue un outil privilégié permettant d'apporter rapidement une aide financière personnalisée, ponctuelle ou pour la durée de l'année universitaire, à l'étudiant en difficulté.

L'aide d'urgence peut revêtir deux formes :
- L'aide d'urgence annuelle
- L'aide d'urgence ponctuelle

L'AIDE D'URGENCE ANNUELLE
L'aide d'urgence annuelle doit permettre de répondre à certaines situations pérennes ne pouvant donner lieu au versement d'une bourse d'enseignement supérieur.
L'aide d'urgence annuelle concerne les étudiants en situation de :
➟ Rupture familiale
➟ Indépendance familiale avérée
➟ Reprise d'études au-delà de 28 ans
➟ Étudiant élevé par un membre de sa famille (sans décision judiciaire)
L'aide annuelle ne peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux. En revanche, elle est cumulable avec une aide à la mobilité et au mérite.

L'AIDE D'URGENCE PONCTUELLE
L'aide d'urgence ponctuelle doit permettre de prendre en compte des situations nouvelles, imprévisibles qui interviennent en cours d'année universitaire.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE ANNUELLE OU PONCTUELLE ?
Aide annuelle :
➟ un dossier social étudiant doit être constitué.
➟ un dossier complémentaire spécifique doit être établi avec le service social
Aide ponctuelle :
➟ Prenez contact avec le service social du CROUS pour rendez-vous
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h30-16h - ✆ **: 04-68-50-82-05**

➟ Aides non gérées par le CROUS

SOCIAL et PARAMEDICAL :
> Les Conseils régionaux sont seuls compétents pour décider de l'attribution des bourses d'études aux élèves et étudiants inscrits dans les établissements de formation sociale initiale, agréés et financés par les régions.
> Se renseigner auprès des établissements de formation

AIDES DES COLLECTIVITES LOCALES :
> Les régions, les départements ou les villes peuvent apporter souvent des aides financières aux étudiants issus de leur territoire. Les aides et les modalités d'attribution étant très variables il est indispensable de se renseigner directement auprès de chaque collectivité.

ALLOCATION ERASMUS :
> La bourse communautaire Erasmus peut être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études dans un établissement européen dans le cadre d'un échange inter établissements. La demande de cette aide doit être effectuée auprès du service des relations internationales.

PARTIR ETUDIER A L'ETRANGER :
> Le ministère des Affaires étrangères recense sur son site : **www.diplomatie.gouv.fr** les bourses et aides à la mobilité internationale.

➟ AUTRE POSSIBILITÉ DE FINANCER SES ÉTUDES :

NOUVEAU PRET ETUDIANT
➟ Afin de permettre aux étudiants de diversifier les sources de financement de leur vie étudiante, l'Etat a créé un fonds de garantie « Prêts étudiants ».
Grâce à cette garantie, certaines banques peuvent accorder un prêt d'un montant maximum de 15 000€ à tous les étudiants de moins de 28 ans, français ou ressortissants de l'Union Européenne, sans conditions de ressources, sans caution parentale ou d'un tiers.
La possibilité de remboursement différé (partiel ou total) après l'obtention du diplôme est également laissée au choix de l'étudiant emprunteur.

Le taux d'intérêt et modalités de prêt sont variables selon les organismes bancaires.

■ Santé sur le campus

➟ Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Bât F2 - RdC
✆ **: 04 68 66 21 16** ou **06 07 14 77 02**
Fax **04 30 19 23 36**
simpps@univ-perp.fr
Du lundi au vendredi, de 8h à 17h

Accueil :
➟ Une secrétaire, Dominique COUTEAU
➟ Une infirmière, Mélanie CONESA
➟ Un infirmier, Edouard FERNANDES
➟ Deux médecins de médecine préventive des étudiants, Véronique DORION et Elsa DIGEON

● LE BILAN DE SANTÉ

Il est obligatoire au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur.
Un rendez-vous vous parviendra par la Poste, munissez-vous de votre carnet de santé, de vos lunettes et de votre carte d'étudiant(e).

● ATTRIBUTION D'UN TIERS-TEMPS PEDAGOGIQUE

➟ Il est délivré, après l'avis du médecin du SUMPPS, aux étudiants atteints d'un handicap. Il s'agit d'aménagements spécifiques pour les examens. Vous devez prévoir les rendez-vous auprès du BAEH et du SUMPPS dès le retrait de votre dossier d'inscription (attention aux délais).

● LES CERTIFICATS MÉDICAUX

➟ **Pour le sport universitaire** dans le cadre du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).
➟ **De bonne santé :** il est obligatoire pour obtenir une chambre en Cité Universitaire.

UN LIEU D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL

C'est un lieu où vous serez écouté, conseillé et orienté. Vous y trouverez également de la documentation en matière de santé.

LES ACTIONS SANTÉ

Elles sont organisées tout au long de l'année dans es locaux du service de médecine préventive.

➜ **Permanences du Planning Familial :**
le 1er lundi et le 3ème lundi de chaque mois de 13h à 15h, avec une Conseillère Conjugale et Familiale.

➜ **Permanence du centre de Planification Familiale du Conseil Général.**

➜ **Point Aide Psychologique Universitaire :**
le mardi de 13h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h30

➜ **Permanence Addictologie (tabac, alcool…) :**
le mardi de 10h à 12h.

➜ **Consultation avec un Médecin nutritionniste :**
le jeudi sur rendez-vous

➜ **Dépistage du V.I.H - Hépatites – IST :**
une séance un vendredi par mois, par le CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit).

➜ **Vaccinations :**
un vendredi matin par mois avec le SMIT (Service des Maladies Infectieuses et Tropicales) du Centre Hospitalier de Perpignan.

EN CAS D'URGENCE

➜ *SUMPPS*
au ✆ **: 04 68 66 21 16**
ou **06 07 14 77 02**

➜ **Le SAMU** au **15** ou le **112**
si vous êtes muni d'un portable.

➜ **S.O.S. Médecins**
au ✆ **: 0820 20 41 42**

➜ Les MUTUELLES

La MEP
la Sécurité Sociale Étudiante

11 rue Pountet de Bages - 66000 Perpignan
Accueil du public de 10h30 à 16h30 NON STOP
Accueil téléphonique de 9h à 18h
✆ **: 04 26 317 929 (numéro non surtaxé)**

Nous sommes les seuls à gérer les étudiants depuis 39 ans ! La MEP c'est un **gage de confiance**.
Nous intervenons sur les trois académies de la façade méditerranéenne (Nice-Toulon, Aix-Marseille et Montpellier) et faisons partie du **réseau national des centres 617**.
Nous assurons **depuis 1972** les remboursements des prestations de Sécurité Sociale et proposons une gamme de 5 garanties complémentaires santé adaptées aux besoins spécifiques des étudiants. Couvrant chaque situation, nos garanties "12 mois", "9 mois", "6 mois" et "3 mois" s'adaptent au nouveau rythme des cursus étudiants. Soucieuse d'apporter une réponse à l'ensemble des problématiques étudiantes, nous proposons de nombreuses assurances telles que la garantie « t'as tout » (responsabilité civile). Retrouvez toutes les informations sur notre nouveau site **mep.fr**

De même, nous mettons en œuvre plus de 100 actions de prévention par an, notamment sur les campus universitaires ainsi que dans les lycées de nos régions.

➜ ***Concrètement à l'Université de Perpignan :***
La MEP en 5 points, c'est :
✔ Une confiance jamais remise en question : Auditée, chaque année, par l'Assurance Maladie, la MEP vous apporte son savoir-faire et vous garantie son expertise.
✔ L'étudiant au cœur de nos préoccupations : La MEP est gérée par un conseil d'administration composé d'étudiants élus par les adhérents. Nos services, garanties et orientations sont validés par et pour les étudiants.
✔ Des services de proximité : Des remboursements rapides (sous 48h) directement dans votre agence proche de l'Université (11 rue Pountet de Bages) / Pas d'avance d'argent grâce au tiers payant national et la Consultation des remboursements en ligne …
✔ Une couverture santé nationale : à la MEP proximité et couverture santé Nationale riment ensemble.
✔ La MEP, mutuelle fière de son implantation régionale : Pour une gestion plus humaine et plus solidaire, une organisation propice à l'écoute et à la réactivité avec 10 mutuelles régionales qui partagent les mêmes valeurs.

La Mutuelle Des Etudiants :
la LMDE

Rés VIA DOMITIA 16 Chemin de Passio Vella - BP 81513 - 66103 PERPIGNAN
0969 369 601 (coût d'une communication locale)
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 9h30 à 12h30 (ouverture l'après-midi en septembre et octobre)

➜ LMDE est le Seul centre national de sécurité sociale étudiante. Avec ses 153 accueils partout en France et dans les DOM, vous trouverez toujours la LMDE lors de vos déplacements en stage ou vacances ou même si vous changez de lieu d'étude.

Son site **www.lmde.com** vous ouvre ses portes avec L'ESPACE PERSONNALISE : un environnement sécurisé permettant d'accéder au détail de votre profil (droits, contrats, coordonnées), consulter vos remboursements, déclarer votre changement d'adresse,… LMDE vous délivre une carte Vitale valable durant tout votre cursus, même si vous changez de région, qui vous permet de bénéficier du tiers payant sécurité sociale (pour ses assurés) et intégral (pour ses adhérents) sur tout le territoire (remboursement sous 5 jours par virement bancaire).
Plus de 875 000 étudiant(e)s font confiance à LMDE pour la gestion de leur sécurité sociale. Pour compléter les remboursements Sécurité sociale en France et à l'étranger, la LMDE vous propose également une gamme de complémentaires santé pour une couverture complète à tarif étudiant à partir de 5 €/mois.
Recommandée par la Mutualité Française, LMDE a développé des accords avec de nombreuses mutuelles locales et nationales afin de faciliter et accélérer vos remboursements, si vous restez couvert(e) par la mutuelle de vos parents. (Retrouvez la liste dans votre agence). Conçue avec un spécialiste de l'assurance, l'Assurance de l'Etudiant protège au quotidien contre tous les risques auxquels vous êtes exposés : vie privée, vie universitaire, notamment lors des stages en milieu professionnel dans le monde entier (dommages corporels, assistance rapatriement et juridique par téléphone (7j/7 dans le monde entier).
Prix 16 €/an

LMDE organise tout au long de l'année des actions de prévention santé auprès des étudiants.

TRANSPORTS :
Transport en bus la solution mobilité avec la CTPM

La CTPM (Compagnie Transports Perpignan Méditerranée) propose aux étudiants inscrits à l'Université de PERPIGNAN, ou dans un établissement d'enseignement supérieur (IUT, école d'infirmières, IUFM, BTS, etc...) ou en études supérieures dans un lycée de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, le bus à tarif étudiant, pour l'année universitaire 2011/2012.

➜ LES TITRES

Chaque titre de transport est valable sur l'ensemble des lignes de la CTPM.

➜ CARTE « ÉTUDIANT »

Elle est délivrée aux étudiants habitant une des 36 communes de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA) et fréquentant un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire de PMCA.

Les 36 communes de PMCA sont :
Baho, Baixas, Bompas, Cabestany, Calce, Canet-en-Roussillon, Canohès, Cases de Pène, Cassagnes, Espira de l'Agly, Estagel, Le Barcarès, Le Soler, Llupia, Montner, Opoul, Perpignan, Peyrestortes, Pézilla-la-Rivière, Pollestres, Ponteilla-Nyls, Rivesaltes, Saint-Estève, Saint-Féliu-d'Avall, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Nazaire, Sainte-Marie-la-Mer, Saleilles, Tautavel, Torreilles, Toulouges, Villelongue-de-la-Salanque, Villeneuve-de-la-Raho, Villeneuve-de-la-Rivière, Vingrau.

Elle permet de se déplacer quotidiennement autant de fois que souhaité et n'importe quel jour de la semaine, même le dimanche (40 trajets par mois, chaque trajet permet une correspondance pendant 1h30 sur une ligne différente).

- Prix pour l'année universitaire
(10 mois du 1er septembre au 30 juin) : **114 €**
- Prix de chaque semestre
(5 mois de transport) : **67 €**

1er "semestre universitaire" du 1er septembre au 31 janvier
2ème "semestre universitaire" du 1er février au 30 juin

Elle est délivrée par correspondance après constitution d'un dossier auprès de :

✔ **La CTPM** pour les **étudiants domiciliés et fréquentant** un établissement d'enseignement supérieur **dans** une commune de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée (dossier téléchargeable sur **www.perpignanmediterranee.com** et **www.ctpmperpignan.com**)

✔ **Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA)** pour les étudiants **domiciliés dans** une commune de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée et **fréquentant** un établissement d'enseignement supérieur situé **hors** d'une commune de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée

➜ AUTRES TITRES

Vous trouverez dans la gamme tarifaire du réseau CTPM le titre qui convient le mieux à votre usage (ticket unité, carnet de 10 voyages, abonnement mensuel ou annuel).

➜ LE CAMPUS EN BUS

L'Université est desservie par :
- arrêt « Campus » . . . . . avenue Paul Alduy
- arrêt « Carsalade » . . . . . avenue Carsalade du Pont
- arrêt « La Butte » . . . . . avenue d'Espagne

L'IUT est desservi par :
- arrêts « Ardennes » . . . . . avenue du Maréchal Juin
- arrêt « Cassin » . . . . . avenue René Cassin
- arrêt « Muñoz » . . . . . avenue d'Espagne
- arrêt « Taulis » . . . . . avenue Paul Alduy

La Cité Universitaire est desservie par :
- arrêt « Montesquieu » . . . . avenue Paul Alduy
- arrêt « Cité Universitaire » . avenue Alfred Sauvy
- arrêt « Muñoz » . . . . . avenue d'Espagne

➜ D'autres informations ?

● **Agence CTPM :**
Elle est située 27 boulevard CLEMENCEAU
à Perpignan.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

Un agent de la CTPM vous y accueille, pour tout renseignement d'itinéraire ou d'horaire, l'achat de titres de transport, la délivrance de votre carte, …

● **Par téléphone :** au **04.68.61.01.13**

● **Par courrier :**
C.T.P.M - 150 chemin de la Poudrière - B.P 79 914
66 962 Perpignan Cedex 9

● **Sur internet : www.ctpmperpignan.com**

Etudier à PERPIGNAN

→ ELMEDIATOR

Avenue Général Leclerc

L'espace musique jeunes, infoline concerts : 04 68 51 64 40

Studios de répétitions, espaces d'expositions, kiosque multimédia

→ LA CRÉATION D'ESPACES ADOLESCENCE ET JEUNESSE DANS LES QUARTIERS

Haut Vernet, Vernet Salanque, Bas Vernet, Mailloles, Saint Gaudérique, Champs de Mars, Saint Martin, Moulin à Vent, Saint Assiscle, Saint Jacques, Saint Matthieu

→ LE POINT INFORMATION JEUNESSE À L'UNIVERSITÉ (PIJ)

Accueil, information, orientation, soutien aux initiatives. Permanences assurées pendant l'année universitaire. ✆ **: 04 68 86 23 87**

→ LA MISSION LOCALE JEUNES (MLJ)

L'adhésion de la Ville de Perpignan à la Mission Locale d'Insertion du Roussillon par un accueil des jeunes sur les questions d'insertion professionnelle et sociale.

✆ **: 04 68 34 26 61**

→ LE SOUTIEN À LA CASA MUSICALE

L'espace des cultures populaires pour développer la création musicale et artistique dans les quartiers.

✆ **: 04 68 62 17 22**

→ LE SOUTIEN À L'ASSOCIATION BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

Lieu d'information généraliste

7-9 rue Emile Zola

✆ **: 04 68 34 56 56**

→ LE GUIDE JEUNES

Direction du développement social et de la jeunesse de la Ville (DDSJ)

Service Adolescence et Jeunesse.

✆ **: 04 68 62 38 71**

Guide pratique sur tous les thèmes qui concernent les jeunes et le réseau jeunesse perpignanais

→ LE FORUM APRÈS BAC

Mis en œuvre par le service Adolescence et Jeunesse (DDSJ) de la Ville de Perpignan et les CIO de l'Education nationale (10 000 étudiants, 200 stands d'exposants).

→ LE FONDS INITIATIVE JEUNES

DDSJ. Service Adolescence et Jeunesse.

✆ **: 04 68 62 38 71**

Le soutien à l'initiative et à l'autonomie des jeunes de 15-25 ans en rapport avec leur rôle de jeunes citoyens.

CONTACT

MAIRIE DE PERPIGNAN
BP931 – 66931 PERPIGNAN CEDEX
✆ **: 04 68 66 30 66**

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA JEUNESSE
✆ **: Tél 04 68 62 38 71**
Mail : jeunesse@mairie-perpignan.com

LE SPORT

Perpignan "la ville de tous les sports". Dotée d'un patrimoine sportif de très grande valeur la ville peut accueillir et organiser de grandes manifestations dans des disciplines très variées. La ville compte plus de 30 000 licenciés et plus de 250 clubs ou associations représentant une cinquantaine de disciplines. Grace à un partenariat dynamique avec la vie associative, le mouvement sportif est important aussi bien dans le domaine du sport de haut niveau que dans celui des loisirs.

- **Accueil du public : 08h00-12h00 / 14h00-18h00**
- **Accueil téléphonique : 08h00-12h00 / 13h30-18h30 sauf le vendredi 17h00**

→ PARC DES SPORTS

90 Avenue Paul Alduy - 66100 Perpignan
✆ **: 04 68 62 39 00 - Fax : 04 68 62 39 22**
Mail : sportspourtous@mairie-perpignan.com

Le Parc des Sports, c'est :
- 3 terrains gazonnés
- 1 terrain stabilisé
- 1 terrain dédié Base Ball
- 2 gymnases dont 1 avec tribune
- 3 parcours santé
- 1 stade d'athlétisme
- 1 skateparc
- 1 salle de danse
- 1 salle de musculation
- 1 salle de réunion

→ ESPACE AQUATIQUE

Avenue Paul Alduy - ✆ : 04 68 68 46 68

Cette structure comprend :
- Dimension bassin : Longueur 50m / largeur 20m
- Profondeur : mini >1,4m / maxi >3,8m
- Plongeoir : 2 planches à 3m / 2 planches à 1m
- Pataugeoire intérieure-extérieure
- Toboggan de 84 m linéaire, bassin ludique avec : rivière à courant de 7 m environ
- Jacuzzi, geyser, bancs à bulles, canon à eau, salle multisports, solarium, sauna et hammam

Ouvertures au public :
Lundi 9h00 - 19h45
Mardi 12h00-19h45
Mercredi 12h15 - 19h45
Jeudi 12h00 - 19h45
Vendredi 9h00 - 21h45
Samedi 12h15 - 17h45
Dimanche 9h00 - 13h45

→ PISCINE CHAMPS DE MARS

Piscine Municipale - Rue Mme de Sévigné
Accès bus ligne n°3
✆ **: 04 68 50 04 51**

Cette structure comprend :
- 1 bassin
- 1 petit bassin 0,90 m

Ouvertures au public :
Lundi et Samedi : 12h15-13h30
Mardi, Jeudi et Vendredi : 18h30-20h00
Fermeture : Juillet et août

→ PISCINE LA GARRIGOLE

Piscine de plein air - 2 rue Maurice Levy
✆ **: 04 68 85 24 72**

Cet espace est composé de 2 bassins en plein air (1 petit bassin et 1 bassin de 25 mètres) et d'un espace détente ombragé.

Ouvertures au public : la piscine d'été « la Garrigole » est ouverte au public durant la période d'été du 04 juillet au 27 août 2011.

Du lundi au vendredi : de 10h00 à 13h30* et de 14h00 à 19h00*

Les Samedis, dimanches, le 14 juillet et le 15 août : de 14h00 à 18h00*

**sortie de l'eau*

→ CLUBS

Du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h00

Tarifs piscine 25 mètres plein air :
- 10h00 - 13h30 : tarif unique 1,50€
- 14h00 - 19h00 : Enfants* 2,25€ - Adultes 3,30€
- Carnet de 10 tickets : Enfants* 19.90€
  Adultes 28.00€
  **Enfants moins de 16 ans*

Abonnement pour toute la saison :
- Enfants* : 34.20€
- Adultes : 52.00€
  **Enfants moins de 16 ans*

→ ESPACE AQUATIQUE ARLETTE FRANCO

2 rue du Méridien - 66000 PERPIGNAN
✆ **: 04.68.62.70.01**

Horaires :
Lundi à vendredi : 12h00-20h00
Samedi : 09h00-18h00
Fermé le Dimanche

THÉÂTRE de L'ARCHIPEL

THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL

Renseignements :
Théâtre municipal : 04 68 66 33 54
Elmediator : 04 68 51 64 40
Palmarium : 06 68 86 08 51
& CE, Associations, groupes : 04 68 62 38 63

Réserver une ou plusieurs places ?
S'abonner ?

C'est Simple !

➜ Par Courrier :

Théâtre de l'Archipel
Elmediator Av. du Gal Leclerc
BP 90327 - 66003 Perpignan Cedex
www.theatredelarchipel.org

➜ Dans nos points de vente

- Au Théâtre Municipal, place de la République
✆ : 04 68 66 33 54
Du mardi au samedi de 13h à 18h00
- Au Palmarium, face à la place Arago
✆ : 04 68 86 08 51
Du lundi au samedi de 10h à 17h30

➜ Par téléphone

- Dans l'un des 3 espaces cités ci-dessus, pendant les horaires d'ouverture.
- FNAC - Carrefour - Géant :
✆ **: 0892 66 36 22** (0,34€/min)
- Réseau Ticketnet Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Cultura - Cora : ✆ **: 0892 390 100** (0,34€/min)

➜ En ligne

- FNAC - Carrefour - Géant : **www.fnac.com**
- Réseau Ticketnet Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Cultura - Cora : **www.ticketnet.fr**

ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le Théâtre Municipal, Elmediator, l'Auditorium du Conservatoire sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour un meilleur accueil, merci de nous informer de votre venue !

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

➜ MÉDIATHÈQUE CENTRALE

15 rue Emile Zola - BP 931
66931 Perpignan Cedex
http://mediatheque.perpignan.fr
Ouverture au public :
Mardi, mercredi de 10h à 18h
Jeudi de 13h à 18h - Vendredi et samedi de 10h à 18h (sauf jours fériés)

Bibliothèques de quartier :

➜ BIBLIOTHÈQUE BARANDE

Esplanade Le Roy (Moyen Vernet)
✆ : 04 68 63 91 55

➜ BIBLIOTHÈQUE JEAN D'ORMESSON

Avenue de Villeneuve (Moulin à Vent)
✆ : 04 68 67 30 22

➜ BIBLIOTHÈQUE BERNARD NICOLAU

42 Avenue de Grande Bretagne (Gare)
✆ : 04 68 67 30 22
Ouverture au public :
Mardi, mercredi, samedi de 10h à 18h
Jeudi et vendredi de 13h à 18h - (sauf jours fériés)

Conditions de prêt Adultes-Jeunes :
Pour l'ensemble des espaces de la médiathèque et les deux annexes de quartier 8 livres ou BD, 4 revues, 2 cd-rom, 2 DVD-Vidéo.
Les jeunes de 14 à 18 ans peuvent emprunter des documents adultes et jeunes.
Les adultes ayant une activité avec les enfants (éducateurs, enseignants, étudiants IUFM, …) peuvent emprunter des documents à l'espace jeunesse.

Conditions de prêt Jeunes
Les jeunes de 14 à 16 ans peuvent emprunter en section adultes sur autorisation parentale à remplir à l'inscription.

Tarifs d'abonnement :
(sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)
- Jusqu'à 18 ans : gratuit
- Pour les moins de 14 ans : autorisation parentale
- Etudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA ou du FNS, tarif réduit : 5.00€ (présentation de pièces justificatives)
- Adulte habitant à Perpignan, 16€ (présentation de la taxe d'habitation)
- Adulte résidant hors de Perpignan, 23€

Plan touristique de Perpignan

Office de Tourisme** de la Ville de Perpignan
Palais des congrès Georges Pompidou**
Place Armand Lanoux • BP 40213 • 66003 Perpignan Cedex
☎ + 33 (0)4 68 66 30 30
Fax : +33 (0)4 68 66 30 26
Courriel : contact-info@perpignan.fr
www.perpignantourisme.com
Sur votre mobile : m.perpignantourisme.com

Office de Tourisme** de la Ville de Perpignan
Palais des congrès Georges Pompidou**

- Du 02 juin à mi-septembre :
Ma/jour – sauf dimanche et jours fériés – Ouvert sans interruption de septembre à octobre :
• du lundi au samedi de 9 h à 19 h /
Monday to Saturday 9am - 7pm / Lunes a sabado 9 :00 - 19 :00,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

- Du 16 septembre à mi-juin :
Ma/jour – sauf dimanche et jours fériés – Ouvert sans interruption de septembre à octobre :
• du lundi au samedi de 10 h à 18 h /
Monday to Saturday 10am - 6pm / Lunes a sabado 10 :00 - 18 :00,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

- Juillet et Août :
• du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30 /
Monday to Saturday 9am - 7.30pm / Lunes a sabado 9 :00 - 19 :30,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

- Juin et Septembre :
• du lundi au samedi de 9 h à 19 h /
Monday to Saturday 9am - 7pm / Lunes a sabado 9 :00 - 19 :00,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

**Point information Tourisme et Culture
Espace Patrarium - Place Arago**

- Du 02 juin à mi-septembre :
Ma/jour – sauf dimanche et jours fériés – Ouvert sans interruption de septembre à octobre :
• du lundi au samedi de 10 h à 19 h /
Monday to Saturday 10am - 7pm / Lunes a sabado 10 :00 - 19 :00,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

- Du 16 septembre à mi-juin :
Ma/jour – sauf dimanche et jours fériés – Ouvert sans interruption de septembre à octobre :
• du lundi au samedi de 10 h à 18 h /
Monday to Saturday 10am - 6pm / Lunes a sabado 10 :00 - 18 :00,
• le dimanche de 9 h à 13 h /
Sunday and bank holiday 10am - 1pm / Domingo y días festivos 10 :00 - 13 :00.

Partenaires Tourisme
Office de Tourisme - Pour en savoir encore d'avantage sur votre séjour, rendez-vous sur notre site internet www.perpignantourisme.com - Retrouvez-nous également sur Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest et Youtube

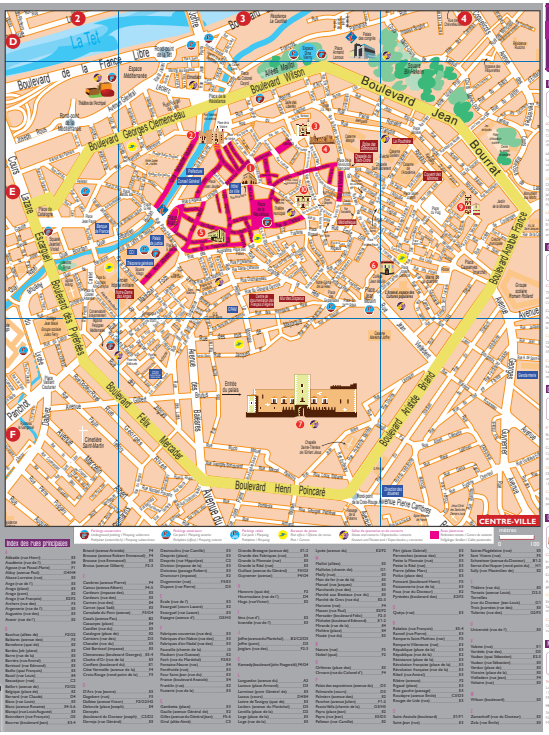
Boulevard de la France Libre
Boulevard Georges Clemenceau
Boulevard Wilson
Boulevard Jean Bourrat
Boulevard Aristide Briand
Boulevard Frédéric Mistral
Boulevard Henri Poincaré
Avenue du Maréchal Joffre
Avenue Général Leclerc
Avenue Jean Jaurès
Avenue Pierre Sémard
Avenue Paul Alduy
Avenue Jean Giono
Avenue Jean Lolive
Avenue Jean Moulin
Avenue Jean Payra
Avenue Jean Richepin
Avenue Jean Vilar
Avenue Joseph Sébastien Pons
Avenue Julien Panchot
Avenue Léon Jean Grégory
Avenue Maurice Bellonte
Avenue Paul Claudel
Avenue Paul Langevin
Avenue Pierre Renaudel
Avenue Rosa Luxemburg
Avenue Saint-Exupéry
Avenue Victor Dalbiez
Allée Maurice Legeard
Allée Paul Mistral
Allée Pierre Pascal
Allée Pierre Renaudel
Allée Pierre Sémard
Allée Pierre Tisné
Allée Rosa Luxemburg
Allée Victor Dalbiez
Allée Victor Hugo
Allée Victor Schoelcher
Allée Yves Montand
Allée Yves Thuriès
Allée Yves Thuriès
Allée Yves Thuriès

Compagnie transports
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE
www.ctpmperpignan.com

CFT corporation française de transports
perpignan méditerranée

Plan du Réseau CTPM

CTPM réseau des transports de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération

Réseau dimanche et jours fériés

Réseau identique sauf pour les lignes :

21 24 27 31 34 Nsc Nep P'tit bus 1 P'tit bus 2 Canet on Nit Bus nuit*

qui ne circulent pas les dimanches et jours fériés

Réseau semaine

Lignes Structurantes : Un bus toutes les 10/20 min

- 2 MAS ST-PIERRE — Catalogne — Gare TGV — CITÉ ST-ASSISCLE
- 3 MASSILIA — Catalogne — PASCOT
- 4 LANGUEDOC — TECNOSUD — AGROSUD
- 5 CTPM — Catalogne — PARC DES SPORTS

Lignes Majeures : Un bus toutes les 20/30 min

- 6 CANET SUD — Canet Plage — Canet Village — Catalogne — GARE TGV
- 7 PEYRESTORTES — AÉROPORT — Catalogne — CABESTANY
- 8 CTPM — Catalogne — Gare TGV — FLANDRES DUNKERQUE
- 9 STE-MARIE PLAGE — Villeneuve de la Salanque — BOMPAS — Parc des Expositions — Catalogne — Gare TGV — Arcades — CATALUNYA

Lignes Moyennes

- 10 BAIXAS — CLINIQUES — St-Estève — Catalogne — SALELLES
- 11 CASTILLET — C.CIAL PORTE D'ESPAGNE
- 12 VINGRAU — TAUTAVEL — ESTAGEL — CASES-DE-PÈNE — ESPIRA DE L'AGLY — RIVESALTES — CATALOGNE Jeanne Vivet
- 13 LE BARCARÈS — St-Laurent de la Salanque — St-Hippolyte — Cap Roussillon — Catalogne — GARE TGV
- 14 ST-LAURENT DE LA SALANQUE — St-Hippolyte — Cap Roussillon — Catalogne — GARE TGV
- 15 TORRELLES PLAGE — St-Laurent de la Salanque — BOMPAS — Catalogne — Gare TGV — Toulouges — CANOHÈS
- 16 EL VIVES — Catalogne — PARC DES SPORTS — VILLENEUVE DE LA RAHO
- 17 PÉZILLA LA RIVIÈRE — Villeneuve la Rivière — Baho — St-Estève — Catalogne — Le Soler — ST-FÉLIU D'AVALL

Lignes de proximité
+ de renseignements : www.ctpmperpignan.com

- 20 MAS BALANDE — Catalogne — POLLESTRES
- 21 CAP ROUSSILLON — Espace Entreprises — Rivesaltes — RIVESALTES PRESSOIR
- 22 ST-NAZAIRE — CANET PLAGE
- 23 CASSAGNES — Montner — ESTAGEL
- 24 CALCE — BAIXAS
- 25 OPOUL — RIVESALTES
- 26 LLUPIA — Pontella — Canohès — TOULOUGES COLLÈGE
- 27 LLUPIA — Pontella — Nyls — Pollestres — C. CIAL PORTE D'ESPAGNE — CATALOGNE Jeanne Vivet

Lignes spéciales

- 31 ESPACE ENTREPRISES — GARE ROUTIÈRE MÉDITERRANÉE
- 34 ZAE TORREMILA — Catalogne — Gare TGV — Toulouges — CANOHÈS
- Nsc CITÉ UNIVERSITAIRE — Catalogne — CASTILLET
- CATALOGNE Jeanne Vivet — St-Charles — Cimetière du Sud — L'Envol — CENTRE PÉNITENTIAIRE
- Nsc CTPM — ESPACE POLYGONE

Lignes estivales été

- 22 ST-NAZAIRE — CANET PLAGE
- 32 CANET PLAGE — Château Roussillon — CABESTANY
- 35 TORRELLES PLAGE — ST-LAURENT DE LA SALANQUE HÔTEL DE VILLE
- 36 LE BARCARÈS — ST-LAURENT DE LA SALANQUE HÔTEL DE VILLE
- 37 LE BARCARÈS ROUSSILLON — Torreilles — Ste-Marie la Mer — CANET PLAGE

Navettes coeur de ville : 100% Gratuites

- GARE SNCF — Théâtre — CASTILLET
- CATALOGNE — Théâtre — CASTILLET
- MAR ESTANG — Canet Village — VERT VALLON

Parcs Relais P+R

- P+R Parc des Expositions
- P+R Arcades

Légende

- Desserte à certaines heures
- Ligne structurante
- Ligne majeure
- Ligne moyenne
- Ligne de proximité
- Tronc commun
- Arrêt de bus
- Terminus de ligne
- Parc Relais
- Revendeur CTPM
- Station BIP!
- Service ALTERÉCO
- Arrêt Frogbus
- Établissement scolaire
- Centre commercial
- Équipement sportif
- Piscine
- Zone d'activités
- Cimetière

Centre Ville
(tronc commun des lignes)

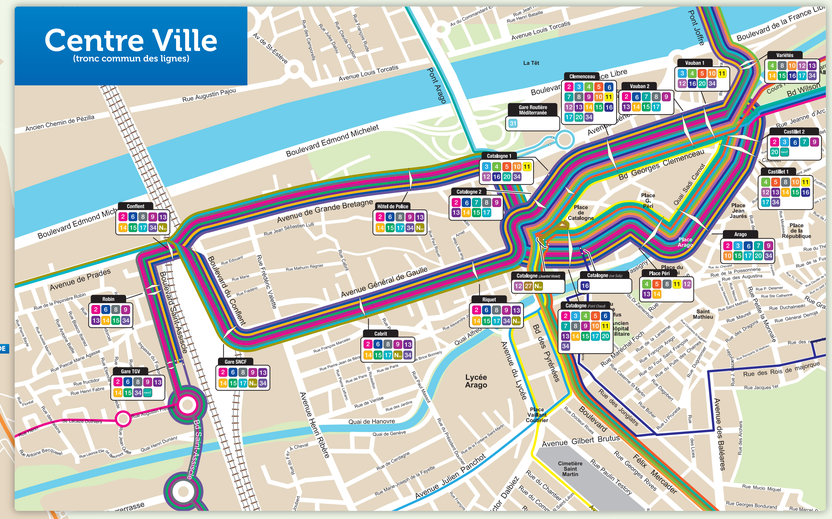

Compagnie Transports de Perpignan Méditerranée, *Naturellement compétitive*

Retrouvez toutes les informations sur le site www.ctpmperpignan.com